

# ÉDUCATION POUR TOUS

**Une stratégie internationale  
pour rendre opérationnel  
le Cadre d'action de Dakar  
sur l'Éducation pour tous (EPT)**



A v r i l 2 0 0 2







## AVANT-PROPOS

Le monde a fixé des objectifs clairs pour atteindre l'Éducation pour tous d'ici 2015. À Dakar, il y a deux ans, les gouvernements, la société civile et les organisations internationales se sont engagés en faveur de ces objectifs dans un élan de solidarité mondiale sans précédent. Depuis, de nouveaux plans ont été élaborés et ceux qui étaient déjà en place ont été revitalisés, en particulier au niveau national. Au cours des travaux de planification, il est apparu de façon frappante qu'il est complexe de forger des partenariats pour l'EPT et que certains contextes soulèvent de grandes difficultés. Il s'est donc avéré important de maintenir et renforcer le consensus international ainsi que de veiller à ce que la communauté internationale tout entière reste déterminée à soutenir l'EPT à l'échelon national. Il est capital pour la réussite de ces efforts de construire une convergence autour de la vision, des processus et des mécanismes nécessaires à la réalisation de l'ensemble des six objectifs de Dakar. Cette tâche n'est pas aisée car elle nécessite une communication approfondie entre des partenaires très différents qui représentent une grande diversité d'entités et d'intérêts.

Le *Cadre d'action* de Dakar a demandé qu'un Groupe de haut niveau soit créé pour servir deux fonctions principales : contribuer à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers, et veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements de Dakar. Lors de sa première réunion, le Groupe a demandé qu'une stratégie internationale globale soit élaborée pour rendre opérationnel le *Cadre d'action* de Dakar. J'ai aujourd'hui le grand plaisir de la présenter. L'Equipe spéciale demandée par le Groupe de haut niveau s'est réunie pour définir la forme et le contenu du présent document<sup>1</sup>. Cette stratégie est le fruit d'un travail de collaboration et de participation qui a bénéficié de la contribution d'un large éventail de partenaires de l'EPT. Elle s'appuie sur les autres initiatives qui ont été proposées pour renforcer l'engagement international et sa cohérence. Elle répond au souci d'améliorer l'efficacité de la coordination au sein de la communauté internationale. Conçue comme un document ouvert, elle pourra être adaptée au fil de l'évolution du dialogue au sein du Groupe de travail sur l'EPT, par exemple, dans les forums régionaux et à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau.

La stratégie repose sur les valeurs de partenariat, d'appropriation collective et de respect de la diversité qui ont été définies à Dakar. Elle maintient l'accent sur le niveau national, cœur de l'action en faveur de l'EPT, en insistant sur les mesures de soutien imposant l'engagement et la coordination de la communauté internationale. Axée sur cinq points d'action majeurs - planification, promotion et communication, financement, suivi et évaluation, mécanismes internationaux et régionaux -, elle offre un cadre clair pour les actions présentes et futures.

Deux ans après Dakar, nous mesurons tous mieux la complexité et l'ampleur du défi de l'EPT. Il est tout à fait clair qu'il est indispensable d'établir des partenariats efficaces et de coordonner les efforts entre tous les partenaires. Dans ce contexte, si l'on veut obtenir des progrès substantiels, il est primordial et urgent de tenir l'engagement qui a été pris d'apporter un soutien international aux pays, ainsi que de maximiser les bénéfices de ce soutien grâce à une coordination efficace. La présente Stratégie internationale vise à contribuer à ces tâches clés.

Koïchiro Matsuura  
Directeur général de l'UNESCO

---

<sup>1</sup> L'Equipe spéciale était constituée des personnes suivantes : Carlos Alfaro (Cuba), Ghanem Bibi (ARC), John Daniel (UNESCO), Blondin Diop (Sénégal), Maria Khan (ASPB AE), Phyllis Magrab (Center for Child and Human Development), John Morris (Canada), José-Javier Paniagua (UE), Mary Joy Pigozzi (UNESCO), Torild Skard (Norvège), Abhimanyu Singh (UNESCO), Gorgui Sow (ANCEFA), Mario Vielgrader (Banque mondiale), Cream Wright (UNICEF), Rukhsana Zia (Pakistan).



## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION : DE LA DÉCLARATION DE JOMTIEN AUX SIX OBJECTIFS DE L'EPT DÉFINIS À DAKAR</b> .....	<b>7</b>
<b>CHAPITRE I : QU'EST-CE QU'UNE STRATÉGIE INTERNATIONALE ?</b> .....	<b>11</b>
<b>CHAPITRE II : PARTENARIATS ET ACTIONS</b> .....	<b>14</b>
1. PLANIFICATION DE L'EPT .....	14
2. PROMOTION ET COMMUNICATION .....	17
3. FINANCEMENT DE L'EPT .....	19
4. SUIVI ET EVALUATION .....	22
5. MECANISMES INTERNATIONAUX ET REGIONAUX .....	24
<b>CHAPITRE III : MISE EN ŒUVRE DES DOUZE STRATÉGIES DE DAKAR</b> .....	<b>27</b>
STRATÉGIE 1 — SUSCITER, AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL, UN PUISSANT ENGAGEMENT POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION POUR TOUS, DÉFINIR DES PLANS D'ACTION NATIONAUX ET AUGMENTER SENSIBLEMENT L'INVESTISSEMENT DANS L'ÉDUCATION DE BASE.....	29
STRATÉGIE 2 — PROMOUVOIR DES POLITIQUES D'ÉDUCATION POUR TOUS DANS LE CADRE D'UNE ACTION SECTORIELLE DURABLE ET BIEN INTÉGRÉE, CLAIEMENT ARTICULÉE AVEC LES STRATÉGIES D'ÉLIMINATION DE LA PAUVRETE ET DE DÉVELOPPEMENT.....	31
STRATÉGIE 3 — FAIRE EN SORTE QUE LA SOCIÉTÉ CIVILE S'INVESTISSE ACTIVEMENT DANS LA FORMULATION, LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DE STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION .....	32
STRATÉGIE 4 — METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES DE GESTION ET DE GOUVERNANCE ÉDUCATIVES QUI SOIENT REACTIFS, PARTICIPATIFS ET RESPONSABLES .....	34
STRATÉGIE 5 — RÉPONDRE AUX BESOINS DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS TOUCHÉS PAR LES CONFLITS, LES CATASTROPHES NATURELLES ET L'INSTABILITÉ ET CONDUIRE DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION SELON DES MÉTHODES QUI SOIENT DE NATURE À PROMOUVOIR LA COMPRÉHENSION MUTUELLE, LA PAIX ET LA TOLÉRANCE ET À CONTRIBUER À PRÉVENIR LA VIOLENCE ET LES CONFLITS .....	35
STRATÉGIE 6 — METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES INTÉGRÉES POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS L'ÉDUCATION, QUI RECONNAÎSENT LA NÉCESSITÉ D'UNE ÉVOLUTION DES ATTITUDES, DES VALEURS ET DES PRATIQUES .....	36
STRATÉGIE 7 — METTRE EN ŒUVRE D'URGENCE DES ACTIVITÉS ET DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIC DE VIH/SIDA .....	38
STRATÉGIE 8 — CRÉER UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF SAIN ET SUR, INCLUSIF ET ÉQUITABLEMENT DOTÉ EN RESSOURCES, QUI FAVORISE L'EXCELLENCE DE L'APPRENTISSAGE ET CONDUISE À DES NIVEAUX D'ACQUISITION CLAIEMENT DÉFINIS POUR TOUS.....	39
STRATÉGIE 9 — AMÉLIORER LA CONDITION, LA MOTIVATION ET LE PROFESSIONNALISME DES ENSEIGNANTS.....	41
STRATÉGIE 10 — METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION POUR TOUS .....	42
STRATÉGIE 11 — ASSURER UN SUIVI SYSTÉMATIQUE DES PROGRÈS ACCOMPLIS DU POINT DE VUE DES OBJECTIFS ET DES STRATÉGIES DE L'EPT AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL .....	43
STRATÉGIE 12 — RENFORCER LES MÉCANISMES EXISTANTS POUR FAIRE PROGRESSER PLUS RAPIDEMENT L'ÉDUCATION POUR TOUS .....	44
<i>Organismes, groupes et réseaux multilatéraux</i> .....	44
<i>Organismes, groupes et réseaux régionaux d'éducation</i> .....	44
<i>Organismes, groupes et réseaux associés</i> .....	44
<b>CHAPITRE IV : OBJECTIFS ET ÉCHÉANCES</b> .....	<b>46</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>48</b>
1. L'EPT DANS LE CONTEXTE GÉNÉRAL.....	48
<i>Objectifs du millénaire</i> .....	48

<i>Stratégies de lutte contre la pauvreté et cadres d'action associés</i> .....	48
<i>Approches sectorielles</i> .....	49
<i>Processus régionaux de planification</i> .....	49
2. HISTORIQUE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE INTERNATIONALE .....	50
<i>Le Groupe de travail sur l'EPT (2ème réunion, septembre 2001)</i> .....	50
<i>Le Groupe de haut niveau sur l'EPT</i> .....	50
3. PROPOSITIONS POUR LE FINANCEMENT DE L'EPT .....	51
<i>L'Initiative mondiale (UNESCO)</i> .....	51
<i>L'Initiative mondiale (Campagne mondiale pour l'éducation)</i> .....	53
<i>Plan d'action pour l'EPT de la Banque mondiale : résumé analytique</i> .....	53
4. CRITERES POUR L'EVALUATION DES PLANS NATIONAUX D'EPT .....	57
5. ÉVENEMENTS ET MANIFESTATIONS POUR LA PROMOTION DE L'EPT .....	58
6. TABLEAUX RECAPITULATIFS DE L'AIDE DES DONATEURS CLASSEE PAR DOMAINES ET PAR PAYS.....	58

## Liste des sigles et abréviations

ADEA	:	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AIEE	:	Association internationale pour l'évaluation éducative
ALADI	:	Association latino-américaine d'intégration
ANASE	:	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ANCEFA	:	Campagne du réseau africain sur l'éducation pour tous
APD	:	Aide publique au développement
ARC	:	Arab Resource Collective
ASPBAE	:	Bureau d'éducation des adultes pour l'Asie et le Pacifique Sud
BIE	:	Bureau international d'éducation
C/4	:	Document de planification à moyen terme de l'UNESCO
C/5	:	Programme biennal de l'UNESCO
CAD	:	Comité d'aide au développement
CARICOM	:	Communauté et marché commun des Caraïbes
CCA	:	Cadre commun d'analyse
CCONG	:	Consultation collective des organisations non gouvernementales sur l'EPT
CDI	:	Cadre de développement intégré
CEART	:	Comité d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant
CEDEAO	:	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CME	:	Campagne mondiale pour l'éducation
CNN	:	Cable News Network
CONFITEA	:	Conférence internationale sur l'éducation des adultes
CSLP	:	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
E9	:	Groupe de neuf pays à forte population : Bangladesh, Brésil, Chine, Egypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria, Pakistan
ECOSOC	:	Conseil économique et social des Nations Unies
EPT	:	Education pour tous
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	:	Fonds des Nations Unies pour la population
FRESH	:	Des ressources pour la santé scolaire
G8	:	Groupe des huit grandes puissances économiques : Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Royaume-Uni
GHN	:	Groupe de haut niveau
GTEPT	:	Groupe de travail sur l'EPT
HCR	:	Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	:	Association internationale de développement
IIPE	:	Institut international de planification de l'éducation
INEE	:	Réseau interinstitutions sur l'éducation dans les situations d'urgence
IPEC	:	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
ISESCO	:	Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture
ISU	:	Institut de statistique de l'UNESCO
IUE	:	Institut de l'UNESCO pour l'éducation
MINEDAF	:	Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique
NOPADA	:	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NSP	:	Note sur la stratégie du pays
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économiques
OCHA	:	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OEA	:	Organisation des Etats américains
OIT	:	Organisation internationale du travail
OMS	:	Organisation mondiale de la santé
ONG	:	Organisation non gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	:	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	:	Organisation de la société civile
OUA	:	Organisation de l'unité africaine
PAM	:	Programme alimentaire mondial
PANA	:	Agence panafricaine d'information
PMA	:	Pays les moins avancés
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
PPT	:	Pays pauvres très endettés
SAARC	:	Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale
SADC	:	Communauté de développement de l'Afrique australe
SIDA	:	Syndrome immunodéficient acquis
SPF	:	Forum du Pacifique Sud
TIC	:	Technologies de l'information et de la communication
UA	:	Union africaine
UE	:	Union européenne

UMA	:	Union du Maghreb arabe
UNDAF	:	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNDG	:	Groupe de développement des Nations Unies
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	:	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH	:	Virus de l'immunodéficience humaine

# Une stratégie internationale pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar sur l'Education pour tous (EPT)

## Introduction : De la Déclaration de Jomtien aux six objectifs de l'EPT définis à Dakar

La vision qui est au cœur de l'Education pour tous (EPT) est celle de tout individu - quels que soient son sexe, son âge et sa communauté - investi dans l'apprentissage, clef du plein épanouissement de l'être humain.

Dans la *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous*, adoptée en 1990 à Jomtien, Thaïlande, la communauté internationale a adopté une vision élargie de ce que recouvre l'éducation de base, appelant la création d'un environnement d'apprentissage donnant à tout individu la chance d'acquérir les éléments de base qui constituent une assise pour continuer à apprendre et permettent de participer pleinement à la société. Cette vision implique tout à la fois de rendre l'éducation accessible à tous et de répondre aux différents besoins d'apprentissage des enfants, des jeunes et des adultes. Elle met l'accent sur la création de sociétés éducatives et considère l'élargissement et le renforcement des partenariats à tous les niveaux comme la voie du progrès.

À Dakar, en l'an 2000, le Forum mondial sur l'éducation a réaffirmé cette vision et adopté un *Cadre d'action* insistant sur les notions de qualité et d'accès en matière d'éducation de base (voir fig. 1). L'accent y est mis résolument sur le niveau national et la responsabilité des gouvernements envers l'éducation. Le *Cadre d'action* énonce clairement l'engagement de créer dans chaque pays les conditions adéquates pour l'EPT, reconnaissant que certains d'entre eux auront besoin d'aide pour y parvenir, et faisant état de la responsabilité de ceux qui ont les moyens d'apporter cette aide. L'Education pour tous est une entreprise commune qui implique toute l'humanité. Ce que nous apprenons et ce qu'apprennent nos voisins est un atout pour tout le monde. À l'heure de la mondialisation, il est non seulement inacceptable mais aussi dangereux qu'il y ait encore des « nantis » et des « déshérités » en matière d'éducation.

Cette stratégie ne passe pas en revue les défis ou les problèmes de l'EPT ; elle ne décrit pas l'étendue du problème, ni ne dit aux gouvernements ce qu'ils devraient faire. Son propos est d'exposer les divers aspects du soutien international aux pays ainsi que de la coordination entre les organismes internationaux, en tenant compte des avantages respectifs de chaque organisme et de la nécessité d'établir une cohésion et une coopération efficace en matière de soutien à l'EPT. Son objectif est de rendre le *Cadre d'action* de Dakar opérationnel. Elle est complémentaire des autres documents de référence sur l'EPT que le lecteur pourra consulter ailleurs.<sup>2</sup> Le *Cadre d'action* de Dakar énonce - sous la forme de six objectifs et de douze stratégies (voir encadré ci-dessous) - les engagements que les gouvernements du monde entier, la société civile et les organismes internationaux ont pris pour relever le défi de l'EPT. Le *Commentaire élargi* développe plus en détail ces engagements, comme le font aussi les *Cadres d'action régionaux* en fonction de zones géographiques.

---

<sup>2</sup> La *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous* de Jomtien a défini la vision élargie de l'éducation de base au début des années 1990 - la même vision qui a été réaffirmée à Dakar. Le Bilan de l'EPT à l'an 2000 a présenté l'état de l'éducation de base avant le Forum mondial sur l'éducation, en indiquant les progrès accomplis, les échecs, l'étendue de l'EPT et le défi qu'elle représente.

### **Les six objectifs de Dakar**

- (i) développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- (ii) faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;
- (iii) répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;
- (iv) améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- (v) éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ;
- (vi) améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

En mars 2002, la Conférence sur le financement du développement a abouti au Consensus de Monterrey, qui a des implications claires pour l'investissement dans l'éducation pour tous. Il reconnaît que l'éducation fait partie de l'infrastructure économique et sociale élémentaire qui est nécessaire au développement durable. Il offre également la perspective d'un accroissement de l'aide au développement en général. L'augmentation de l'aide extérieure étant le seul moyen de permettre à certains des pays les plus pauvres de renforcer leurs capacités en matière d'éducation de base et dans d'autres domaines sociaux, il est aujourd'hui urgent de veiller à ce que ces nouveaux engagements se traduisent par un apport substantiel de nouvelles ressources pour l'EPT. Les organismes de financement et les donateurs bilatéraux ne doivent pas reculer devant l'idée d'investir à long terme dans l'éducation pour préférer des résultats à court terme, mais s'engager au contraire en faveur des six objectifs de Dakar jusqu'en 2015.

Cette Stratégie internationale est liée à un certain nombre d'initiatives de planification du développement. Elle s'appuie sur elles et doit être comprise comme une composante spécifique de l'EPT qui s'articule avec ces processus généraux en mettant l'accent sur l'éducation de base. Les processus d'EPT ne sont ni en compétition avec d'autres processus ou initiatives, ni à part. Ils entrent dans le cadre de la planification et des négociations autour des Objectifs de développement du millénaire, des Stratégies de lutte contre la pauvreté, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, des approches sectorielles et d'un certain nombre de processus régionaux (le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA), par exemple). Les Objectifs du millénaire sont devenus un moyen de concentrer l'attention mondiale sur un nombre défini de buts fondamentaux du développement ainsi qu'un cadre pour structurer la coopération pour le développement - en veillant à garantir que tous les partenaires rendent des comptes sur leur participation à la réalisation de ces objectifs. On trouvera en annexe 1 une description plus complète de ces processus ainsi qu'un exposé plus détaillé de leurs relations avec la planification de l'EPT. Cette stratégie expose ce que la communauté internationale doit accomplir pour réaliser les objectifs de Dakar, lesquels doivent être compris comme un facteur essentiel d'un développement durable et équitable. Elle vient en complément des stratégies d'EPT de certains organismes multilatéraux et bilatéraux. Elle accompagne les stratégies particulières d'EPT envers lesquelles certains organismes se sont engagés, servant à la fois de stimulus, pour susciter une pleine coopération dans la mise en œuvre des douze stratégies du *Cadre*

*d'action* de Dakar, et d'aide-mémoire et de liste de contrôle des contributions essentielles que doit apporter la communauté internationale pour soutenir les actions nationales. Elle peut aussi donner aux gouvernements, dans le cadre de leur propre plan d'EPT, des indications sur les domaines dans lesquels ils peuvent espérer recevoir le soutien et la collaboration de la communauté internationale.

La Stratégie internationale se compose de quatre chapitres :

- Le chapitre I expose ce qu'est la Stratégie et ce qu'elle n'est pas, et propose un moyen d'en faire un document évolutif, et par conséquent pertinent et utile.
- Le chapitre II présente cinq points d'action majeurs qui sont essentiels pour atteindre les objectifs de Dakar et sur lesquels porteront les partenariats aux niveaux national, régional et international.
- Le chapitre III traite de la mise en œuvre des douze stratégies énoncées à Dakar, en exposant les liens entre les niveaux national et international.
- Le chapitre IV porte sur le calendrier associé à la réalisation des objectifs de Dakar.

Les annexes retracent le contexte général et l'historique de l'EPT, et donnent quelques précisions pour compléter le texte principal. On y trouve également un tableau récapitulatif des interventions des donateurs classées par domaines et par pays.

Figure 1 : De Jomtien à Dakar et au-delà : vision, valeurs et principes

# Vision élargie de l'éducation de base

Accès - Equité - Qualité –  
Axe sur l'apprentissage - Egalité des sexes –  
Sociétés éducatives - Apprentissage tout au long de la vie

Jomtien 1990 ..... Dakar 2000



Paix  
Dialogue  
Partenariat  
Diversité  
Droit à l'éducation

S i x o b j e c t i f s

Apprentissage et transformation sociale
Apprendre à être
Apprendre à connaître
Apprendre à faire
Apprendre à être ensemble
Epanouissement des individus et des communautés

# Valeurs et principes

## Chapitre I : Qu'est-ce qu'une stratégie internationale ?

Les principaux acteurs de l'EPT sont les gouvernements et la société civile des pays - le *Cadre d'action* de Dakar énonce expressément que « le cœur de l'activité de l'EPT se situe au niveau national ». Le *Cadre d'action* de Dakar est un engagement collectif. Cette stratégie internationale porte sur les façons dont les acteurs nationaux peuvent être aidés par une coopération avec des organismes et des institutions de niveaux régional et international (voir fig. 2). Outre les gouvernements, une multiplicité de parties prenantes de l'EPT ont participé au Forum de Dakar - institutions des Nations Unies, organismes régionaux, organisations et réseaux de la société civile. Ils étaient tous représentés tant dans le Groupe de travail sur l'EPT que dans le Groupe de haut niveau. En octobre 2001, à l'occasion de sa première réunion, le Groupe de haut niveau a estimé que le rôle des partenaires et leurs relations les uns avec les autres n'étaient pas assez clairement définis, surtout en ce qui concerne le soutien qu'ils doivent apporter au niveau national. La présente stratégie traite en conséquence des questions soulevées lors de la réunion :

- actions clés à mener dans le cadre d'un calendrier précis ;
- rôles et responsabilités des partenaires ;
- liens entre les activités, y compris une description précise de la façon dont les programmes phares sont intégrés dans les activités nationales ;
- accord sur l'initiative mondiale.

L'encadré suivant résume ce qu'est la présente stratégie et ce qu'elle n'est pas :

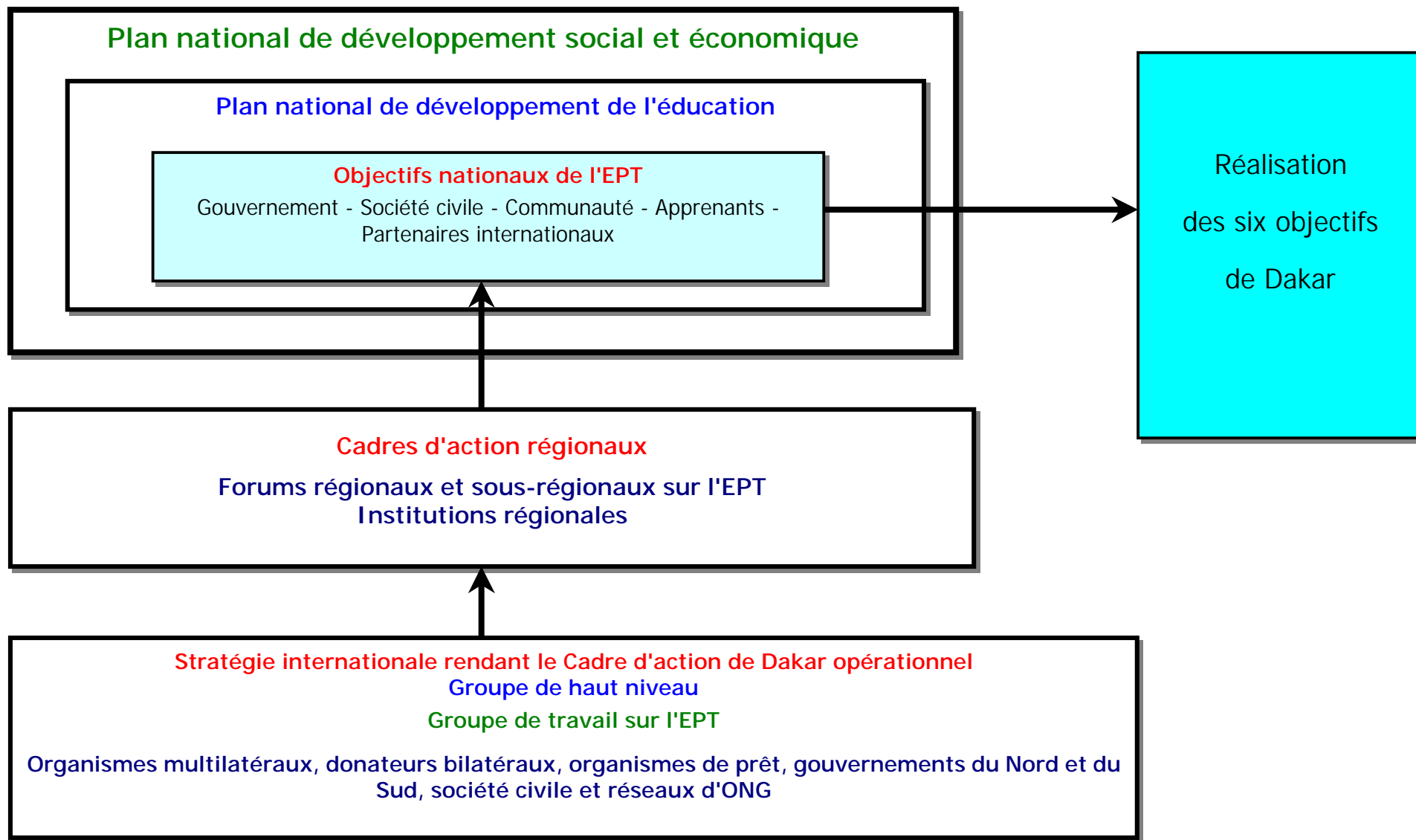
Une stratégie internationale :

- complète le *Cadre d'action* de Dakar
- est axée sur le soutien à l'échelon national
- recense les processus et mécanismes clés de l'EPT
- précise les rôles et responsabilités
- est un document évolutif
- reflète et encourage la prise en charge collective

Ce **n'est pas** :

- une répétition du *Cadre d'action* de Dakar
- un modèle préétabli de ce que les pays doivent faire
- une simple liste de ce qu'il faudrait faire, de ce qu'on devrait faire ou de ce qu'on doit faire
- le point de vue sur l'EPT d'un organisme particulier
- un document figé

Figure 2 : Liens entre les processus nationaux, régionaux et internationaux dans l'activité de l'EPT



La stratégie est un document ouvert qui sera remanié au fil de l'évolution des circonstances et des priorités. En tant que composante d'autres processus de l'EPT comme les forums nationaux et, au niveau international, le Groupe de travail et le Groupe de haut niveau, elle sert d'instrument pour fixer les priorités d'EPT et de guide pour attribuer les responsabilités. Le tableau ci-dessous propose un plan d'évolution de la stratégie.

<b>Date</b>	<b>Occasion</b>	<b>Action</b>	
Avril 2002	Deuxième anniversaire du Forum de Dakar	Lancement de la première version de la stratégie	
Mai 2002	Préparation de la réunion du Groupe de travail sur l'EPT	L'UNESCO travaille en réseau avec les partenaires pour élaborer une matrice indiquant le rôle de chacun en fonction des engagements de la communauté internationale proposés dans la stratégie, ainsi que des échéances.	
Juillet 2002	Réunion du Groupe de travail sur l'EPT	Présentation, discussion, aménagement et approbation de la matrice d'attribution des rôles et responsabilités définis dans la stratégie.	
Novembre 2002	Réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT	Prise d'engagements envers les rôles et responsabilités en fonction des conclusions du Groupe de travail, suivie d'une réunion de financement pour rassembler des ressources.	
		Définition de priorités stratégiques pour l'année à venir (2002-2003) en fonction du Rapport de suivi (analyse des résultats et interprétation des tendances) et des rôles/responsabilités convenus.	Processus renouvelé tous les ans
Décembre 2002	Suite à la réunion du Groupe de haut niveau	L'UNESCO ajuste la stratégie en fonction des suggestions du GHN - nouvelle version et échéancier mis à jour.	

## Chapitre II : Partenariats et actions

Le partenariat est le principe clé de la coordination internationale de l'EPT. Il est donc impératif de considérer toutes les dispositions, recommandations et approches d'une stratégie internationale sous cet angle. Les partenariats seront reliés par un certain nombre de processus ou d'éléments essentiels. Définis dans les grandes lignes dans le *Cadre d'action*, ils sont ici le sujet d'initiatives spécifiques. Le tableau ci-dessous indique les actions majeures autour desquelles la Stratégie internationale est articulée :

Action majeure	Résultats escomptés	Initiatives
Mécanismes de partenariat	Communication ; sensibilisation ; volonté politique et coopération aux niveaux national, (sous-) régional et international	encourager les partenariats nationaux ; mécanismes (sous-) régionaux et internationaux de coordination ; initiatives interinstitutions ; programmes phares
Promotion + communication	soutien énergique aux niveaux national et international	déclarations des mécanismes (sous-) régionaux et internationaux de coordination ; promotion et sensibilisation du public, etc.
Planification + renforcement des capacités	plans nationaux d'action d'EPT viables	soutien du processus de planification et du renforcement des capacités (par l'intermédiaire, dans certains cas, des CSLP, de l'UNDAF ou autre cadre d'action)
Financement	trouver et acheminer de nouvelles ressources pour l'EPT	discussions sur le création d'un mécanisme de financement (Initiative mondiale et autres)
Suivi et évaluation	évaluation des progrès ; recensement des manques ; définition des priorités ; compréhension claire et commune de l'efficacité des efforts d'EPT	suivi national et renforcement des capacités ; Observatoire de l'EPT ; Rapport annuel de suivi sur l'EPT ; évaluation périodique formelle des progrès de l'EPT à tous les niveaux

### 1. Planification de l'EPT

**Forums nationaux sur l'EPT** : La pleine participation à l'EPT et l'exploitation de toutes les énergies possibles dépend en partie de la pleine appropriation du processus de l'EPT. Il est par conséquent capital au niveau national que des forums sur l'EPT soient établis qui regroupent le gouvernement, la société civile et les ONG, les associations de parents, les syndicats d'enseignants, etc. Un forum national sur l'EPT est un organe de consultation et de coordination qui rassemble autour d'une même table les représentants de tous ceux pour qui l'éducation de base représente un enjeu vital. C'est à la fois un instrument de partenariat et de dialogue, et un mécanisme de coordination axé sur la planification, l'analyse et le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs fixés. Il ne doit pas être considéré comme une simple occasion de partager les informations ou de présenter les plans des gouvernements, mais comme un forum où l'on contribue aux politiques et où on les élabore. Les gouvernements doivent cesser d'utiliser les forums dans le seul but de faire part de leurs propres décisions de politique administrative. Les forums offrent en outre l'occasion de demander aux décideurs politiques de rendre des comptes sur ce qui est fait pour atteindre les objectifs de l'EPT.

Le soutien des forums nationaux sur l'EPT doit inclure des actions de promotion pour susciter la pleine participation de tous les partenaires et encourager particulièrement la participation de la société civile, là où ce n'est pas encore le cas. Des ateliers régionaux permettront à des délégations conjointes du gouvernement et de la société civile de mettre en place les structures et processus optimaux pour les travaux des forums.

**Planification pour les objectifs nationaux d'EPT** : En mars 2002, environ 70 pays avaient élaboré des plans pour l'Education pour tous. Ils sont de formes variées : certains s'insèrent dans le plan sectoriel d'éducation existant, d'autres font partie d'un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, tandis que d'autres encore ont été élaborés à part. Ce qui compte c'est que les plans d'EPT, où qu'ils soient présentés, s'attaquent aux six objectifs de Dakar en présentant des échéances, les besoins éducatifs actuels et prévus, un budget et des sources de financement. Le tableau ci-dessous (figure 3) montre les relations entre les divers processus de planification employés en matière de coopération pour le développement, lesquels doivent se compléter les uns les autres et non être une source de confusion au niveau national. Tout en étant de natures différentes - élaboration de stratégies, coordination, planification macro-économique -, ils sont liés les uns aux autres, et les objectifs de l'EPT doivent figurer aussi bien dans les négociations que dans les plans qui en résultent.

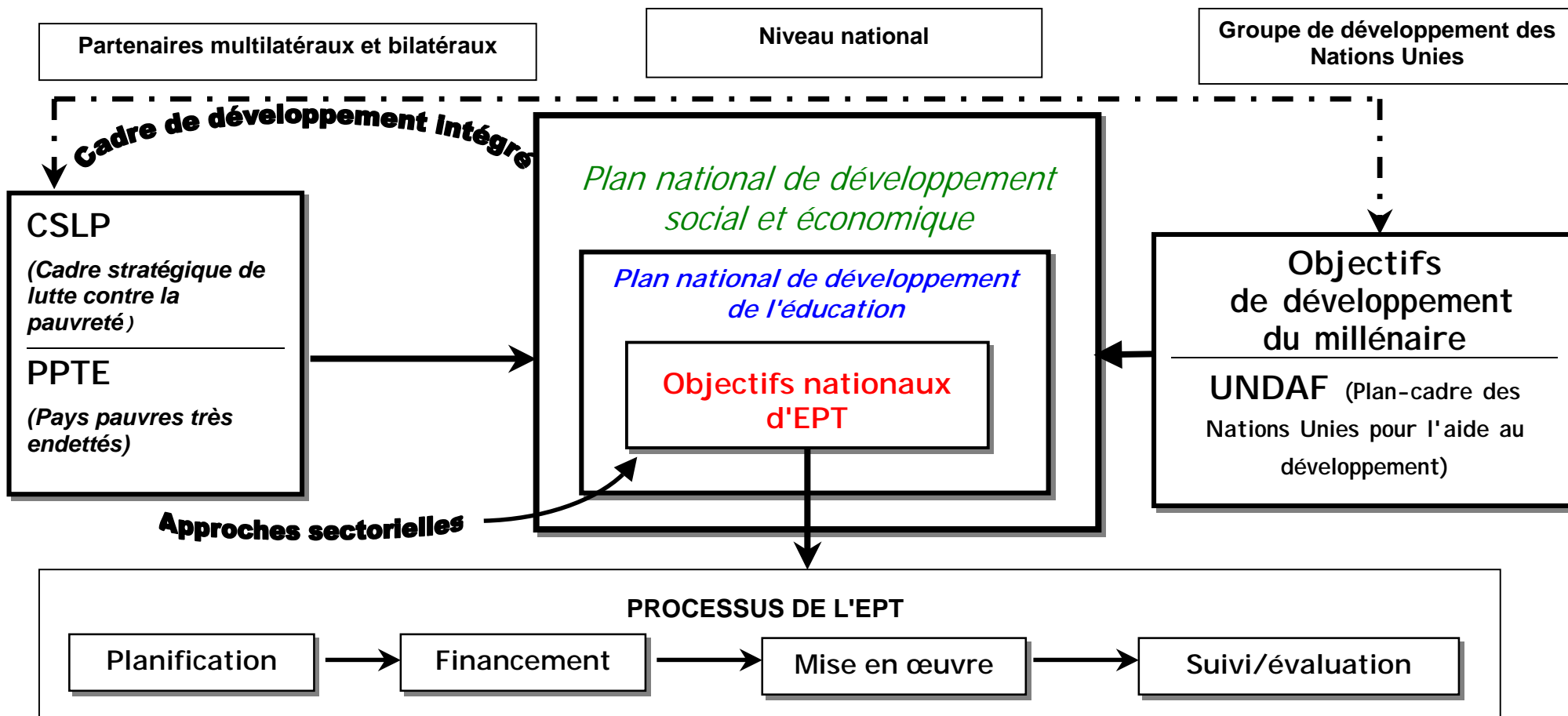
L'éducation de base est la priorité de l'EPT, et en tant que telle, elle impose des exigences aux autres composantes du système éducatif. Les plans doivent donc être établis dans le contexte d'une planification de l'ensemble du secteur éducatif, car il existe de nombreux liens et des relations de soutien entre l'éducation de base et l'enseignement secondaire et supérieur. Les plans pour renforcer la formation pédagogique et la recherche sur l'éducation dans les établissements d'enseignement supérieur sont d'une importance particulière dans l'action en faveur de la qualité de l'éducation de base.

Au niveau national, le soutien de la planification de l'EPT portera sur le renforcement direct des capacités nationales et l'élaboration des politiques (avec des équipes mobiles d'assistance technique, par exemple). Les forums régionaux sur l'EPT offrent en outre un lieu où l'on peut partager, mettre en forme et peaufiner les plans nationaux. Le processus des approches sectorielles<sup>3</sup> offre un autre espace de discussion où les donateurs et les partenaires nationaux de l'EPT (le Forum sur l'EPT, par exemple) peuvent faire avancer le processus de planification.

---

<sup>3</sup> Cf. Annexe 1 pour une description concise.

Figure 3 : Plan national d'EPT : cohérence et relations avec les autres cadres et approches de développement



## 2. Promotion et communication

La communication, formelle et informelle, est l'élément vital du partenariat et de la coopération dans l'activité de l'EPT entre tous les partenaires - nationaux, régionaux et internationaux. Dans un monde si largement gouverné par les médias, il est indispensable que les défis à relever, les avancées, les besoins et les défaillances dans la mise en œuvre de l'EPT soient présents à l'esprit des dirigeants politiques, des personnes qui influent sur l'opinion publique, des professionnels et du grand public. Une opinion publique mondiale favorable facilitera d'autant la tâche des décideurs. Les messages de justice sociale et d'égalité des chances doivent être associés à des témoignages sur ce que l'éducation apporte dans la vie des individus et des communautés.

Les mesures à prendre pour renforcer la communication et la promotion doivent être variées et adaptées aux divers publics. Tous les acteurs de l'EPT doivent réfléchir au rôle qu'ils ont à jouer pour promouvoir l'EPT auprès du public le plus large possible et comprenant les décideurs politiques de haut niveau, les parlementaires et les membres du gouvernement, et ils doivent chercher des façons novatrices de le faire. Tous les partenaires de l'EPT doivent saisir toutes les occasions d'associer l'EPT à la vie et à l'actualité dans le monde entier afin que l'éducation soit de plus en plus perçue comme le facteur d'un développement durable et équitable qui respecte les droits de l'homme ainsi que les identités collectives et individuelles.

Au travail de promotion médiatique doit s'ajouter une action de promotion directe et ciblée auprès des gouvernements, des donateurs, de la société civile et des instances régionales pour qu'ils mettent l'EPT au premier plan de la planification de leurs politiques et de leurs programmes, et pour mobiliser des aides et des ressources en faveur de l'EPT. Dans les pays qui sortent d'une crise ou d'un conflit, les efforts doivent être ciblés sur une promotion énergique de l'éducation dans le processus de reconstruction. Un climat de communication réciproque et dynamique est le fondement d'un développement continu de la coopération où les partenaires internationaux sont à l'écoute des voix nationales.

En plus des actions proposées au chapitre III (voir Stratégie 1 ci-dessous), une stratégie internationale de communication et de promotion doit comporter au moins les initiatives suivantes :

- **Site Internet de l'EPT** : remanié pour mettre l'accent sur la nature internationale et interinstitutions de l'EPT, avec des liens vers l'ISU, pour obtenir les données actuelles sur la progression de l'EPT, et les sites de tous les organismes partenaires. Il doit être un fonds de connaissances sur l'EPT et un endroit où l'on peut s'informer sur les progrès, les défis, les échecs et les nouvelles initiatives. Les données sur l'EPT seront mises à jour régulièrement avec une mise en ligne des plans nationaux, des rapports de réunion, d'extraits du Rapport de suivi annuel, des rapports sur les visites et les échanges, de nouveaux liens, d'informations sur les programmes phares, etc. La maintenance du site Internet sera à la charge de l'équipe du Rapport de suivi.
- **Rapport de suivi** : conçu comme un instrument majeur de promotion, il soumet, tous les ans jusqu'en 2015, les progrès et les besoins de l'EPT à l'attention de la communauté internationale et du grand public. Le Comité de rédaction conjoint vise à ce que le Rapport soit la propriété collective des partenaires de l'EPT. Coordonné par l'Unité du suivi de Dakar au siège de l'UNESCO, il sera lancé à l'occasion de la réunion du Groupe de haut niveau avec des communiqués et dossiers de presse ainsi que des annonces publiques.
- **Relations avec les médias** : tous les organismes partenaires fourniront régulièrement aux médias des articles et des informations sur l'EPT, en mettant l'accent, d'une part, sur les données concrètes, et d'autre part, sur des histoires vécues illustrant l'incidence des nouvelles possibilités d'éducation sur la vie des communautés et des individus.

- **Diffusion des matériels d'EPT** : les principaux documents d'EPT comme le *Cadre d'action* de Dakar et les *Cadres d'action régionaux* devront être traduits dans les langues officielles, nationales et locales à des fins de sensibilisation et d'appropriation collective. Dans le même temps, des documents propres à des contextes particuliers devront être élaborés pour promouvoir les objectifs de l'EPT et rallier de nouveaux soutiens.
- **Semaine mondiale de l'EPT** : pendant une semaine, des activités de sensibilisation donneront l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'EPT et de susciter des débats publics sur les questions d'éducation. Diverses activités inciteront les personnes et les organisations à marquer cet événement. L'UNESCO, l'UNICEF, le FNUAP, la Banque mondiale ainsi que les réseaux de la société civile, comme la Campagne mondiale pour l'éducation, uniront leurs efforts pour organiser, entre autres activités, des débats télévisés et des tables rondes dans divers pays.
- **Sensibilisation à l'occasion d'événement internationaux** : les partenaires de l'EPT élaboreront des plans particuliers et des messages ciblés pour diverses conférences internationales et d'autres événements relatifs à l'éducation ainsi qu'à d'autres domaines. L'objectif sera de présenter l'EPT comme une composante essentielle du développement humain afin d'inciter les décideurs politiques à faire de l'éducation une priorité. On trouvera à l'annexe 5 un tableau des prochains événements à l'occasion desquels des actions de sensibilisation en faveur de l'EPT auront lieu.

### 3. Financement de l'EPT

Créer des mécanismes pour collecter de nouveaux fonds en faveur de l'EPT est la première mesure à prendre pour remplir l'engagement de Dakar stipulant que « aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'EPT ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». Deux ans après Dakar, il est urgent de tenir cet engagement. Au moment où les pays arrivent au terme de la phase de planification et doivent affecter davantage de ressources à l'éducation de base, il est capital de disposer d'un financement extérieur accru. Le *Cadre d'action* de Dakar désigne sous le nom d' « Initiative mondiale » le mécanisme destiné à mobiliser de nouvelles ressources pour l'EPT. Trois propositions de financement ont été faites (cf. annexe 3) qui ont toutes pour principe fondamental d'exclure la création d'un fonds mondial. Elles prévoient à la place que des accords soient conclus entre les gouvernements et les donateurs sur la destination et la nature des aides à apporter.

En avril 2002, lors d'une réunion des partenaires de l'EPT qui s'est tenue à Amsterdam, la Banque mondiale a présenté un plan d'action comportant une proposition de cadre de financement et entériné par le Comité du développement de la Banque mondiale. Cette initiative, la plus importante à ce jour, promet de dégager de nouveaux fonds considérables pour réaliser l'objectif de Dakar de l'enseignement primaire universel et s'attaquer dans ce cadre aux problèmes d'égalité entre les sexes et de qualité de l'éducation, en accord avec les Objectifs de développement éducatif du millénaire. D'autres objectifs de Dakar vont également être chiffrés et financés (alphabétisation des adolescents et des adultes et compétences indispensables dans leur vie courante, protection et éveil de la petite enfance, autres aspects de la qualité). La Banque mondiale vise d'abord la réalisation d'ici 2015 de l'objectif de l'enseignement universel, tout en reconnaissant que ce n'est qu'une partie du programme de l'EPT. D'autres bailleurs de fonds ont entériné le plan qui est présenté ci-dessous dans ses grandes lignes.<sup>4</sup>

Le Plan d'action repose sur un nouveau pacte de développement, faisant suite au Consensus de Monterrey, en vertu duquel les gouvernements apporteront la preuve de leur engagement en faveur de l'éducation en s'employant à réformer sensiblement leur système éducatif, conformément aux critères techniques indicatifs qui sont proposés. Pour leur part, les partenaires extérieurs fourniront leur appui financier et technique de façon transparente, prévisible et souple. Il est prévu par la suite que ce financement couvre aussi les dépenses de fonctionnement, comme le traitement des enseignants, là où des politiques appropriées seront en place. Les bailleurs de fonds devront pour cela s'engager à plus long terme. Dans le cadre des négociations du financement, l'une des priorités sera de garantir la suppression des frais ou droits de scolarité.

Fondé sur une analyse révélant que l'enseignement primaire présente des lacunes dans quatre domaines - manque de données, de politiques, de capacités et de financement -, le Plan d'action propose des mesures pour combler chacune d'entre elles, comme le montre le tableau suivant :

---

<sup>4</sup> On trouvera le résumé analytique du plan en annexe 3. Son texte intégral est disponible à l'adresse Internet suivante :  
[http://wbln0018.worldbank.org/dcs/devcom.nsf/\(documentsattachmentsweb\)/April2002FrenchDC20020005Rev1\(F\)/\\$FILE/DC2002-0005\(F\)EFA%20ActionPlan.pdf](http://wbln0018.worldbank.org/dcs/devcom.nsf/(documentsattachmentsweb)/April2002FrenchDC20020005Rev1(F)/$FILE/DC2002-0005(F)EFA%20ActionPlan.pdf)

manque de données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adopter le taux d'achèvement des études primaires comme indicateur des progrès réalisés en matière d'EPT</li> <li>• améliorer la qualité, l'actualisation et la gestion des statistiques de l'éducation</li> <li>• développer des capacités nationales pour mesurer les résultats d'apprentissage</li> <li>• suivre chaque année l'évolution de cinq indicateurs clés : taux d'achèvement des études primaires ventilé par sexe, admission en première année du cycle primaire, taux brut de scolarisation, disparités entre les sexes dans l'ensemble du système éducatif, alphabétisation des adultes</li> <li>• suivre l'évolution des disparités entre les sexes dans l'optique de l'échéance de 2005</li> <li>• privilégier davantage les résultats au sein du cadre international de suivi de l'EPT</li> </ul>
manque de politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• définir des critères techniques indicatifs pour évaluer les plans nationaux d'EPT</li> <li>• définir le processus de réforme nécessaire pour aménager le système éducatif en fonction de ces critères</li> </ul>
manque de capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• atteindre un équilibre satisfaisant entre les ressources affectées aux salaires et celles qui sont affectées à d'autres postes de dépenses</li> <li>• mettre l'accent sur trois axes stratégiques de politique pour l'enseignement primaire : les enfants défavorisés, équilibre dans le traitement des questions de qualité et d'accès, financement adéquat</li> </ul>
manque de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• augmenter les prêts et les dons accordés à l'enseignement primaire par les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux</li> <li>• mieux cibler les pays prioritaires en matière d'EPT</li> <li>• améliorer la mobilisation nationale des ressources</li> <li>• fournir des ressources pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'éducation</li> <li>• améliorer l'efficacité de l'aide (approches sectorielles, CSLP, mise en commun du financement, etc.)</li> </ul>

Afin de rendre opérationnel le mécanisme de financement du Plan d'action, les partenaires proposent de :

- réunir un consortium regroupant plusieurs bailleurs de fonds, de préférence après la réunion du Groupe de haut niveau, pour coordonner les engagements de financement au regard des manques qui ont été recensés ;
- élaborer un code de conduite pour les bailleurs qui prêtent ou donnent des fonds à l'EPT, qui définira les relations avec les pays bénéficiaires en mettant l'accent sur la

transparence, le respect mutuel, l'obligation mutuelle de rendre des comptes, l'intégrité, une pleine participation et un esprit d'ouverture dans les négociations ;

- lancer un processus accéléré pour certains pays afin de hâter leur progression vers la réalisation de l'objectif de l'enseignement primaire universel, s'ils font preuve d'un contexte politique favorable et engagé envers cet objectif.

#### 4. Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation des progrès de l'EPT sont essentiels pour maintenir et renforcer la volonté politique, recenser les besoins, définir les priorités, mobiliser des ressources et mener des actions efficaces. Le suivi du processus de l'EPT doit porter sur plusieurs dimensions et être géré par différents groupes de partenaires :

- Progrès accomplis sur le terrain dans la réalisation de chacun des objectifs de Dakar, au regard, avant tout, du nombre de bénéficiaires de l'éducation. Des indicateurs mondiaux seront définis à partir des données collectées dans les pays par l'Institut de statistique de l'UNESCO et de celles d'autres organismes et ONG. Les pays évalueront également leurs propres avancées par rapport à leurs objectifs nationaux.
- Evolution de la planification des stratégies des pays et de leur mise en œuvre. Ce processus sera évalué par l'UNESCO et ses partenaires internationaux à partir des rapports fournis par les pays.
- Engagement et activités des prêteurs, des donateurs et des ONG pour soutenir les pays dans la réalisation des objectifs de Dakar. Cet aspect sera évalué par l'UNESCO et ses partenaires internationaux.
- Evaluation des besoins de ressources (financières et autres) des pays pour qu'ils puissent atteindre les objectifs de Dakar. Elle reposera sur une analyse effectuée par la communauté internationale, et la Banque mondiale en particulier.

Des évaluations seront nécessaires pour déterminer si les actions menées par les pays, les organismes internationaux et les ONG ont produit les effets escomptés, en permettant, avant tout, de poursuivre la progression vers la réalisation des objectifs de Dakar. On pourra également effectuer des études d'évaluation sur l'efficacité de la mobilisation des ressources pour ces projets.

Toutes les politiques d'EPT, qu'elles soient propres à un pays ou liées aux objectifs mondiaux de Dakar, devront être accompagnées d'un mécanisme de suivi de telle sorte que :

- les pays pourront mesurer leur propre progression dans la réalisation de leurs propres objectifs ;
- la communauté internationale pourra évaluer les progrès accomplis par les pays dans la réalisation des objectifs de Dakar ;
- la détermination des pays à lever les obstacles aux progrès sera mise en évidence.

La communauté internationale cherche à évaluer les progrès des pays dans la réalisation de l'EPT afin d'avoir une vision claire de leur engagement et des obstacles qu'ils rencontrent, et de pouvoir ainsi mobiliser des ressources pour les aider à lever ces obstacles. Avec un suivi régulier, normalement annuel, des progrès, les pays ainsi que la communauté internationale peuvent donc apprécier de bonne heure les domaines qui demandent un surcroît d'efforts - c'est un « système d'alerte anticipée » pour permettre de mobiliser des ressources.

Au niveau national, les rapports sur l'EPT serviront d'appui pour définir les priorités et répartir les ressources, tout en constituant un mécanisme amenant les partenaires de l'EPT à se rendre mutuellement des comptes (gouvernement, société civile, communautés, écoles, parents et élèves). Aux côtés des informations nationales, les données et analyses fournies par des missions conjointes gouvernement-donateurs seront d'un apport considérable. Au niveau international, l'instrument clé sera le *Rapport annuel de suivi sur l'EPT*. Il sera pris en

charge collectivement et reposera sur des données provenant d'un large éventail de sources. Il offrira une évaluation des progrès de l'EPT qui sera indépendante, analytique et fera autorité. L'UNESCO en coordonnera l'élaboration et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) conduira la collecte et le traitement des données quantitatives. Il sera fait appel à d'autres instituts de l'UNESCO, aux organisations internationales et aux réseaux de la société civile pour qu'ils fournissent des données et des analyses dans leurs domaines de compétence.

Afin d'améliorer le suivi de l'EPT, l'ISU, l'IUE, l'IIEPE, le BIE, l'UNESCO Paris, la Banque mondiale ainsi que d'autres partenaires aux niveaux international, régional et national s'emploieront à :

- améliorer la qualité des données recueillies dans chaque pays et renforcer les capacités nationales de collecte et d'analyse des données dans le milieu éducatif, en organisant des séminaires régionaux ou par le biais d'autres moyens ;
- améliorer l'analyse des progrès de l'EPT en travaillant avec l'Institut de statistique de l'UNESCO pour élaborer de meilleurs indicateurs dans des domaines tels que l'alphabétisation, la qualité de l'éducation, les compétences nécessaires à la vie courante, la protection et l'éveil de la petite enfance, et l'engagement politique ;
- élaborer un système d'évaluation de la performance des organismes internationaux et bilatéraux, des ONG ainsi que de leurs partenariats avec les pays ;
- faciliter les échanges d'information et de méthodes de collecte des données entre les pays.

L'Observatoire de l'EPT, situé au sein de l'Institut de statistique de l'UNESCO, aura pour tâche d'étendre les réseaux et le champ de collecte des données, ainsi que d'équilibrer la collecte des données sur les six objectifs de Dakar. La communauté internationale soutiendra l'Observatoire en lui transmettant une copie de toutes les statistiques concernant les progrès de l'EPT.

Des évaluations périodiques de l'EPT permettront aux partenaires, à tous les niveaux, de mesurer les progrès à long terme, avec l'aide des partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT. Les dates butoir de 2005 et 2015 seront l'occasion de dresser un bilan mondial et par pays approfondi, un examen intermédiaire devant être effectué en 2010. Les évaluations pourront donc suivre le calendrier suivant (voir également chapitre IV) :

→ 2005 - élimination des disparités entre les sexes

→ 2010 - évaluation intermédiaire débouchant sur les mesures et ajustements nécessaires pour les cinq dernières années

→ 2015 - bilan général sur les objectifs de l'EPT

En consultation avec les partenaires de tous les niveaux, il faudra définir un calendrier pour la réalisation d'évaluations nationales, (sous-) régionales et internationales sur chacun des objectifs de Dakar et les planifier longtemps à l'avance.

## 5. Mécanismes internationaux et régionaux

Les mécanismes internationaux et régionaux ont pour objectif d'apporter un soutien et de renforcer les capacités à l'échelon national. Ils constituent également un forum pour exprimer les préoccupations nationales et régionales - les voix nationales y sont entendues et une interaction dynamique y forme une base pour le partenariat.

Sur le plan des mécanismes internationaux collectifs, deux structures ont été créées : le Groupe de travail sur l'Education pour tous (GTEPT) et le Groupe de haut niveau (GHN). Le **Groupe de haut niveau** répond à la recommandation de Dakar demandant de créer un groupe « de haut niveau à la fois restreint et souple » pour contribuer « à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers ». S'appuyant sur les informations du *Rapport annuel de suivi sur l'EPT* et la Stratégie internationale, il est destiné à être l'instance de premier plan dans la progression de l'EPT - il doit hâter le mouvement, renforcer les partenariats, identifier clairement les priorités, les déficits et les besoins, et mettre en lumière les ressources à mobiliser. Le **Groupe de travail** (GTEPT) est un mécanisme informel et consultatif qui rassemble les partenaires pour discuter des problèmes concrets de l'EPT et renforcer la collaboration internationale, en offrant aux différents acteurs de l'EPT un forum où ils peuvent échanger leurs expériences. Il soutient le travail du Groupe de haut niveau et sera chargé de définir clairement les rôles et responsabilités des partenaires dans la mise en œuvre de la Stratégie internationale. Il devra également examiner le plan du *Rapport de suivi sur l'EPT* pour donner son avis. Il continuera de conseiller et d'apporter sa contribution au Directeur général de l'UNESCO.

Ces mécanismes formels doivent être complétés par des contacts et des échanges directs réguliers entre les partenaires internationaux de l'EPT, de telle sorte que la communication facilite la coopération quotidienne.

La pleine participation de la société civile, des ONG et de leurs réseaux à toutes les phases du travail de l'EPT figure parmi les engagements clés de Dakar. Trois réseaux qui ont pris part au processus de Dakar ont été intégrés dans le suivi de Dakar et leurs rôles ont été renforcés. Cet éventail de partenaires de la société civile représente un grand nombre d'associations de la société civile et d'ONG nationales et infranationales et favorise la communication avec elles. Les réseaux existants doivent amener de plus en plus de groupes de la société civile dans les forums EPT, tant pour élargir la diversité des perspectives que pour permettre aux communautés marginalisées de s'exprimer. Il est capital que les points de vue des populations continuent de nourrir les échanges entre la société civile et les partenaires multilatéraux et bilatéraux, afin que les initiatives d'EPT soient planifiées en tenant compte de leur incidence sur des milliers de petites communautés. Ces initiatives complètent le rôle de promotion et de lobbying que joue la société civile au niveau international.

- La **Consultation collective des ONG sur l'Education pour tous** (CCONG/EPT) est un mécanisme de partenariat clé qui favorise la participation de la société civile au suivi de Dakar. Créée par l'UNESCO, elle est liée à 600 ONG et réseaux internationaux, régionaux et nationaux œuvrant pour l'EPT à travers le monde. Par ses actions continues de dialogue politique, de recherche, d'échange des connaissances et de renforcement des capacités des ONG, elle renforce la participation de la société civile à la planification, à la mise en œuvre et au suivi de l'EPT. Le chevauchement qui existe entre le travail de ce réseau et celui de la Campagne mondiale pour l'éducation (voir ci-dessous) renforce en fait la communication et l'engagement dans les actions et les réunions d'EPT, tant sur le plan international que sur le plan régional. En 2002, la CCONG/EPT organisera pour la première fois des forums régionaux de la société civile tout en poursuivant ses initiatives de renforcement des capacités, dont certaines sont menées en coopération avec la Banque mondiale.

- La **Campagne mondiale pour l'éducation** (CME), coalition d'organisations lancée par l'Internationale de l'éducation, Oxfam et ActionAid Alliance qui réunit une majorité de syndicats d'enseignants et de plus en plus d'autres ONG, mène une action axée sur la promotion et le lobbying en faveur du droit à l'éducation. Elle participe aux mécanismes de coordination internationale que sont le Groupe de haut niveau et le Groupe de travail sur l'EPT, ainsi qu'à d'autres consultations. Elle exerce une pression énergique pour obtenir un accroissement de l'aide pour l'EPT et forger des partenariats puissants avec la société civile sur tous les aspects de l'EPT.
- Le **Comité de liaison des ONG**, réseau des ONG qui entretiennent des relations officielles avec l'UNESCO, a pris une place particulière en s'engageant dans le processus de l'EPT. Il a soutenu et valorisé la CCONG/EPT, et sert de voie de communication et de consultation sur les questions d'EPT avec les ONG partenaires de l'UNESCO.

**Programmes phares - une ressource internationale pour les pays** : les Programmes phares sont des partenariats ouverts conduits par un organisme. Faisant partie d'une stratégie d'ensemble à cet effet, ils ont été identifiés comme l'un des mécanismes pouvant contribuer à la mise en œuvre du *Cadre d'action* de Dakar. Un programme phare d'EPT est un ensemble structuré d'activités menées par des partenaires volontaires pour améliorer la compréhension de l'EPT et contribuer à lever des obstacles particuliers dans la réalisation des objectifs de Dakar, au travers d'une action ciblée et coordonnée. Les Programmes phares jouent deux rôles majeurs :

- Ils aident les pays à atteindre leurs objectifs d'EPT. Ils ne sont pas des entités indépendantes mais apportent un soutien aux programmes et stratégies mis en œuvre par les pays au titre de leur plan national d'EPT.
- Ils mettent un accent particulier sur un aspect de l'EPT en matière de promotion, d'information, d'échange, de conseil et de suivi des progrès.

Le tableau suivant dresse la liste des programmes phares existants ou proposés jusqu'à présent (avril 2002). La diversité de leur nature - initiatives décennales, réseaux d'échange, programmes de coopération, etc. - traduit la souplesse des approches suivies pour stimuler l'action et la coopération sur un volet particulier de l'EPT.

Les Programmes phares actuels sont les suivants :

Programme phare	Etat d'avancement et fonction	Organisme(s) directeur(s)	Remarques
Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI)	Partenariat international en place ; participation croissante au niveau national	UNICEF	Initiative lancée à Dakar par le Secrétaire général de l'ONU
Des ressources pour la santé scolaire (FRESH)	Partenariat interinstitutions soutenant des actions nationales spécifiques	Banque mondiale, OMS, UNESCO, UNICEF	Lancé à Dakar
Equipe spéciale interinstitutions de l'ONUSIDA sur l'éducation	Coordonne les initiatives des organismes	UNESCO	
Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation	Lancement en 2003 ; sera coordonnée par l'UNESCO ; projet de plan finalisé	UNESCO	Initiative de l'Assemblée générale de l'ONU
Education dans les situations d'urgence et de reconstruction	Echange international d'informations ; participation croissante au niveau national	Réseau interinstitutions sur l'éducation dans les situations d'urgence (INEE)	
Groupe consultatif sur la protection et l'éveil de la petite enfance	Offre un cadre international pour la coopération aux niveaux national et régional	Consortium d'organismes	Antérieur à Dakar
Enseignants et qualité de l'éducation	Cinq initiatives interinstitutions sont définies	UNESCO, OIT, Internationale de l'éducation	Approuvé par le Groupe de travail sur l'EPT en 2001
Education, intégration et handicap	En cours de planification		Approuvé par le Groupe de travail sur l'EPT en 2001
Education et TIC	Proposition		
Gouvernance de l'éducation	Proposition		

## Chapitre III : Mise en œuvre des douze stratégies de Dakar

Ce chapitre présente les douze stratégies de Dakar accompagnées des actions nécessaires ou envisagées à l'échelon international pour soutenir le niveau national et favoriser l'évolution mondiale de l'EPT. Ces propositions résultent des suggestions faites par les partenaires de l'EPT et entrent dans un processus continu de mise en œuvre. L'examen régulier de ces stratégies et de la répartition des responsabilités y afférentes fait partie du travail des mécanismes de l'EPT (Groupe de travail et Groupe de haut niveau).

Dans certains groupes de pays, la mise en œuvre de l'EPT est soumise à des considérations particulières dues aux conditions géographiques, sociales, démographiques et économiques. Les regroupements effectués changent à mesure que les circonstances évoluent et que les conditions se transforment. Les groupes de pays suivants, qui se superposent parfois, présentent des circonstances particulières qui demandent une attention spéciale dans la mise en œuvre des stratégies ; les points appelant une considération particulière sont présentés à titre indicatif uniquement :

### Pays de l'E9

Neuf pays à forte population : Bangladesh, Brésil, Chine, Egypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria, Pakistan. Considérations particulières : très grand nombre d'enfants à scolariser, analphabétisme des adultes important dans certains pays, disparités entre les sexes, extension des programmes, maintien de la qualité, gestion de systèmes de grande dimension ...

### Pays en situation de crise ou d'urgence

Plusieurs pays dans toutes les régions du monde, et notamment en Afrique subsaharienne. Considérations particulières : scolarité en situation d'urgence, disparités entre les sexes, éducation des réfugiés, reconstruction des systèmes éducatifs, gouvernance, démobilisation des soldats ...

### Pays les moins avancés (PMA)

49 pays en Afrique, en Asie, dans les Etats arabes, le Pacifique et les Caraïbes. Considérations particulières : faiblesse des ressources, faible taux d'alphabétisation et pauvreté de l'environnement lettré, disparités entre les sexes, marginalisation des campagnes, faible capacité institutionnelle ...

### Afrique subsaharienne

Considérations particulières : effectifs scolaires importants et capacités inadéquates, ravages du VIH/sida, faible taux d'alphabétisation, pertinence des programmes scolaires et problèmes de langue d'enseignement, disparités entre les sexes, faibles ressources économiques, gouvernance, conflits ...

Asie du Sud

Considérations particulières : forte population, systèmes de grande dimension, diversité linguistique et ethnique, régions difficiles d'accès, disparités entre les sexes, faible taux d'alphabétisation, maintien de la qualité ...

Pays à économie de transition

Environ 28 pays situés essentiellement en Europe de l'Est et en Asie centrale. Considérations particulières : transformation du système social et économique, restructuration des objectifs éducatifs et de l'enseignement, modification des relations extérieures ...

## **Stratégie 1 - Susciter, aux niveaux national et international, un puissant engagement politique en faveur de l'éducation pour tous, définir des plans d'action nationaux et augmenter sensiblement l'investissement dans l'éducation de base**

En suscitant l'engagement politique au niveau national, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT devront :

- promouvoir la négociation d'une entente sur la façon dont l'engagement politique doit se manifester et être suivi dans le contexte national ;
- travailler avec les gouvernements pour réexaminer les déclarations internationales sur le droit à l'éducation dans le but de renforcer la législation nationale en conséquence ;
- soutenir l'élaboration de stratégies de sensibilisation impliquant des groupes d'intérêt tels que les organisations de la société civile, les associations de parents, les syndicats d'enseignants et les associations d'élèves, dans le but d'élargir le débat national sur l'EPT par le biais de la presse, de la radio, de la télévision, du théâtre et des médias locaux ;
- mobiliser toutes les parties prenantes à l'échelon national pour garantir la mise en œuvre de l'EPT.

Au niveau international :

- le Groupe de haut niveau surveillera et stimulera l'élan politique au sein de la communauté internationale, en examinant le comportement des donateurs et le niveau de mobilisation des ressources, et en menant une action de sensibilisation sur les déficits et les défis de l'EPT auprès de ceux qui influent sur l'opinion publique, des décideurs politiques et de la communauté éducative ;
- le Rapport annuel de suivi sur l'EPT servira d'instrument de sensibilisation reposant sur une analyse solide, une évaluation faisant autorité et un reflet sans compromis des réalités de l'EPT ;
- les partenaires de l'EPT plaideront la cause de l'EPT lors des grandes réunions internationales et régionales comme les réunions de chefs d'Etat, les sommets du G8, les réunions des ministres des finances, MINEDAF, etc. ;
- l'UNESCO et d'autres partenaires de l'EPT feront appel aux médias régionaux et internationaux, aux associations de journalistes et de la presse pour soutenir la promotion de l'EPT (CNN, PANA, Association mondiale des journaux, Fédération internationale des journalistes, par exemple).

En matière de planification, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT encourageront et aideront les gouvernements à mettre en place et à utiliser activement, comme plate-forme de planification des politiques et de la mise en œuvre de l'EPT, des forums sur l'EPT ou d'autres groupements nationaux réunissant une pluralité de parties de prenantes, où seront représentés le gouvernement, la société civile et les partenaires internationaux menant une action locale. À l'échelon international, les partenaires de l'EPT doivent définir des critères généraux clairs pour la validation nationale des plans d'EPT (cf. annexe 4), préalablement à l'application de tout critère propre aux donateurs.

Ce processus comportera les éléments suivants :

- une assistance technique aux pays en faisant la demande pour préparer leurs plans d'EPT et les mettre régulièrement à jour, visant à élaborer des plans réalistes, plutôt qu'une liste d'aspirations, qui seront assortis d'un calendrier et d'une estimation des budgets ;

- identifier les groupes gouvernementaux ou non gouvernementaux appropriés qui existent dans les pays en situation de conflit, d'après-guerre, de crise ou d'urgence et travailler avec eux pour trouver des moyens viables de faire progresser l'EPT, en présence ou non de plans d'EPT ;
- soutien de la planification au niveau national afin que les pays s'attaquent à chacun des six objectifs de Dakar et que toutes les couches de la population, toutes les communautés et toutes les classes d'âge aient un accès approprié à l'éducation de base (intégration des programmes phares, attention aux groupes difficiles à atteindre, planification de possibilités d'éducation en dehors de l'école).

### **Valoriser l'investissement : financer l'EPT**

- Les organismes internationaux de financement aideront les pays à élaborer des politiques et des systèmes pour affecter ou réaffecter les ressources budgétaires nationales de la façon la plus efficiente afin que les actions locales soient durables. Il faudra notamment tenir compte des ressources extrabudgétaires des pays (secteur privé, par exemple) qui n'impliquent pas de frais de scolarité.
- Les donateurs doivent renforcer la coordination de leurs efforts dans le cadre d'approches sectorielles ou d'autres moyens, et s'efforcer de réduire les coûts de transaction de l'aide extérieure. Les bailleurs de fonds devront également aider les pays à se doter des moyens nécessaires pour employer plus efficacement leurs ressources.
- Les organismes internationaux de financement travailleront à l'opérationnalisation de l'initiative mondiale/du cadre de financement (voir chapitre II, § 3) afin qu'elle/il soutienne les priorités nationales, renforce les capacités nationales et suive une approche cohérente sur le long terme.

## **Stratégie 2 - Promouvoir des politiques d'éducation pour tous dans le cadre d'une action sectorielle durable et bien intégrée, clairement articulée avec les stratégies d'élimination de la pauvreté et de développement**

Au niveau national, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- travailleront avec les partenaires nationaux au sein des forums sur l'EPT pour :
  - institutionnaliser les processus de consultation intra- et intersectorielle pour la formulation des politiques d'EPT, en définissant une vision intersectorielle et à long terme du développement de l'EPT et de son plan de mise en œuvre ;
  - institutionnaliser les consultations et les partenariats avec toutes les parties prenantes de l'EPT, et veiller à ce que les réformes et politiques finales tiennent compte, de façon équilibrée, des intérêts représentés par les acteurs clés de l'EPT, y compris les enseignants, en servant les intérêts prééminents des élèves et de leurs familles ;
  - aider à réformer les systèmes éducatifs dans le but d'en augmenter l'efficacité et l'efficience ;
  - considérer la nature pluridimensionnelle des liens entre l'éducation et l'élimination de la pauvreté afin de maximiser les bénéfices de l'EPT, conformément au cadre défini par le Consensus de Monterrey ;
  - situer les plans d'EPT et la planification dans le contexte d'un plan sectoriel d'ensemble qui définit clairement les liens et les interdépendances avec les autres niveaux éducatifs ; la planification de l'EPT doit englober le renforcement de la recherche éducative et de la formation pédagogique dans le cycle supérieur, ainsi que l'amélioration de la pédagogie dans le secondaire, en tant que soutiens indispensables à la qualité de l'éducation de base ;
  - promouvoir le dialogue, la consultation et la coordination entre les ministères et élaborer des procédures et des mécanismes pour favoriser cette interaction.
- suivront la mise en œuvre des cadres de développement plus généraux, comme l'UNDAF et les CSLP. Il faudra suivre avec une attention particulière les effets de la planification du développement sur les populations les plus pauvres et les plus marginalisées, les pays en situation de crise, les PMA et les pays où ces processus de planification n'existent pas, sont retardés ou rencontrent des difficultés. L'inconstance ou les vicissitudes des processus officiels de planification ne doivent ni compromettre, ni mettre en péril l'accès à l'éducation de tous les adultes et de tous les enfants.

Au niveau international, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- encourageront la coordination des actions entre les institutions des Nations Unies (au sein de l'UNDAF, par exemple) et entre les donateurs et prêteurs extérieurs (au travers des approches sectorielles). De cette façon, les connexions entre l'EPT et les autres secteurs seront prises en compte dans la planification (cf. chapitre II, § 1).

### **Stratégie 3 - Faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation**

Au niveau national, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT renforceront les réseaux et partenariats de la société civile en :

- prônant la participation des organisations de la société civile, y compris des groupes et organisations locaux et communautaires, aux processus de planification, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes d'éducation aux niveaux national et local, et en contribuant au renforcement des capacités pour que cette participation puisse se faire ;
- soutenant les consultations avec les organisations et associations nationales de la société civile ;
- soutenant les coalitions/réseaux de la société civile afin que l'appropriation du processus de l'EPT soit le plus large possible.

Au niveau régional et international, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- associeront les organisations de la société civile à tous les mécanismes régionaux et internationaux qui servent l'action conjointe en faveur de l'EPT ;
- organiseront des sessions spéciales sur la participation de la société civile à l'EPT en présence de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, afin de susciter une large discussion sur le rôle et la contribution de la société civile dans l'EPT ;
- apporteront un soutien à la régionalisation de la Consultation collective des ONG sur l'EPT ;
- soutiendront les actions de sensibilisation que mène la Campagne mondiale pour l'éducation pour amener les ONG de toutes les régions à s'engager plus activement.

Pour faire connaître les contributions de la société civile, les partenaires de l'EPT :

- intensifieront leurs efforts pour mettre en place des bases de données sur la participation de la société civile à l'EPT dans les différentes régions ;
- apporteront leur appui au suivi de la participation de la société civile ainsi qu'à l'élaboration d'études de cas sur les pays et à leur comparaison, afin de mieux comprendre les processus actuels et d'élaborer des stratégies d'aide ;
- favoriseront l'échange entre pays et régions des pratiques performantes de la société civile et de ses expériences fructueuses de partenariat en matière d'EPT, en organisant des voyages d'études et des discussions par le truchement des TIC.

Pour renforcer les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles participent pleinement à l'EPT aux niveaux régional et international, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- intensifieront leur soutien aux initiatives régionales visant à renforcer les capacités des ONG locales et autres organisations de la société civile sur les plans suivants du processus de l'EPT : (i) participation à l'élaboration des politiques, au travail de promotion et à la gouvernance éducative ; (ii) partage des informations et travail en réseau ; (iii) élaboration de programmes d'étude dans tous les domaines liés aux objectifs à Dakar ; (iv) compétences pédagogiques appropriées ; et (v) planification, mise en œuvre et évaluation des programmes et initiatives d'éducation ;

- apporteront un soutien à la préparation, à la traduction, à la publication et à la diffusion de manuels de formation sur certains domaines afin de renforcer les capacités des ONG/OSC en matière d'EPT.

#### **Stratégie 4 - Mettre en place des systèmes de gestion et de gouvernance éducatives qui soient réactifs, participatifs et responsables**

Pour stimuler la mise en place de systèmes de gouvernance éducative réactifs, participatifs et responsables, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT apporteront une assistance technique aux pays, en fonction du contexte et de leurs demandes. Au niveau national, les partenaires aideront les pays à :

- mettre en place des politiques et améliorer les cadres réglementaires et les mécanismes administratifs pour gérer l'éducation de base formelle et non formelle, en englobant les programmes d'éducation destinés à la petite enfance, à l'enseignement primaire, à l'alphabétisation, aux jeunes et aux adultes ;
- définir clairement les responsabilités au sein des différentes instances gouvernementales, et entre le gouvernement et les communautés ;
- former et renforcer les capacités de tous les responsables de l'administration et de la gestion travaillant aux niveaux central, régional et local ;
- promouvoir de nouveaux systèmes d'attribution des fonds afin que la décentralisation n'aboutisse ni à une répartition inéquitable des ressources entre les districts et les écoles, ni à une utilisation inefficace des ressources ;
- définir des structures de gestion et d'autres mécanismes pour favoriser la participation de la communauté et des différentes parties prenantes à la planification et à la gestion de l'éducation aux niveaux des districts et des écoles ;
- former les chefs d'établissement, le personnel d'administration et de gestion, ainsi que les responsables et les administrateurs des programmes d'éducation non formelle des ONG , et définir des mécanismes de soutien appropriés pour les aider ;
- définir des systèmes appropriés pour rendre des comptes à la communauté au niveau local et des districts ;
- promouvoir l'élaboration de programmes intersectoriels aux niveaux local, régional et central, et intégrer cette dimension dans le cadre réglementaire et les programmes de formation.

Au niveau international, les partenaires :

- préconiseront et établiront des réseaux entre les organismes, les décideurs politiques nationaux, les responsables de l'administration et de la gestion ainsi que les chercheurs, afin d'échanger les expériences et les informations sur les meilleures pratiques, de discuter de la façon de mettre en place des pratiques de gestion plus participatives, et de garantir le renforcement des capacités ;
- préconiseront la mise en place de réseaux d'instituts de formation, de centres et d'universités chargés de former des inspecteurs de district, des personnels d'encadrement et des chefs d'établissement ;
- continueront à mener conjointement des examens et des analyses sectorielles des systèmes éducatifs nationaux.

## **Stratégie 5 - Répondre aux besoins des systèmes éducatifs touchés par les conflits, les catastrophes naturelles et l'instabilité et conduire des programmes d'éducation selon des méthodes qui soient de nature à promouvoir la compréhension mutuelle, la paix et la tolérance et à contribuer à prévenir la violence et les conflits**

À l'heure actuelle, les situations de crise sont l'une des préoccupations majeures, et souvent de longue durée, de nombreux pays. Pour relever les nouveaux défis qui entravent l'éducation (situation d'urgence, crise, conflit armé, instabilité chronique, catastrophes naturelles, etc.), la communauté internationale doit élaborer des stratégies et mettre des moyens en place pour apporter une réponse efficace et rapide. Pour aider les pays en situation de crise, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- travailleront avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour rétablir l'éducation et dispenser un enseignement dans toute situation de crise ou d'après-guerre, l'éducation étant l'un des droits fondamentaux des enfants, des jeunes et des adultes ;
- soutiendront et financeront l'éducation en tant que quatrième pilier de l'aide humanitaire - à égalité avec la nourriture, l'abri et l'assistance médicale - afin de permettre la planification d'une aide rapide qui contribuera à protéger les enfants et les adolescents, et à leur offrir des connaissances et des activités consistantes ;
- soutiendront l'élaboration d'un ensemble de normes minimales d'éthique et de qualité pour l'éducation en situation d'urgence qui fera l'objet d'un large consensus ;
- favoriseront une large coopération entre tous les partenaires concernés afin que les stratégies éducatives érigent la paix, l'espoir, la stabilité, la tolérance et la compréhension mutuelle comme fondement du développement durable, en veillant à élaborer et à produire :
  - des matériels éducatifs sans préjugés et soucieux de la parité entre les sexes
  - des programmes d'étude, des manuels et autres matériels éducatifs fondés sur le respect mutuel et inspirant un esprit de paix
  - des processus démocratiques et des systèmes éducatifs qui les soutiennent
- insisteront sur l'importance de la formation des enseignants et du rôle qu'ils jouent dans la promotion et la création d'un contexte d'apprentissage accueillant pour les enfants et non violent, et apporteront, pour cette raison, un soutien énergique au renforcement des instituts de formation des maîtres ;
- renforceront à tous les niveaux la coopération et la coordination interinstitutions en intensifiant l'interaction entre les organisations des Nations Unies (HCR, OCHA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, etc.) et avec les ONG et les donateurs, en se servant notamment du Réseau interinstitutions sur l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) pour échanger les informations ;
- travailleront avec les gouvernements concernés pour trouver des moyens d'accepter et de valider les diplômes et qualifications obtenus par les réfugiés et les enseignants et élèves déplacés dans leur pays ou en exil temporaire ;
- mettront en place un ensemble de principes directeurs de planification et de mise en œuvre, des ateliers et des programmes de formation pour aider tous les partenaires à préparer des dispositions en matière d'éducation en situation d'urgence et d'après-guerre, et à les intégrer dans le plan national d'EPT des pays concernés.

## **Stratégie 6 - Mettre en œuvre des stratégies intégrées pour l'égalité des sexes dans l'éducation, qui reconnaissent la nécessité d'une évolution des attitudes, des valeurs et des pratiques**

Pour soutenir les efforts nationaux, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- soutiendront l'élaboration de stratégies de sensibilisation impliquant les médias, pour amener les éducateurs et le public en général à être plus attentifs et plus réactifs aux problèmes de discrimination sexuelle ;
- soutiendront le renforcement des capacités pour établir un diagnostic complet sur les disparités entre les sexes dans l'éducation en employant les statistiques/indicateurs disponibles sur les résultats scolaires des filles et des garçons (taux de scolarisation, de passage dans la classe supérieure, d'achèvement des études, de réussite scolaire) afin de définir la nature et l'étendue de l'éducation des filles et des garçons dans des contextes donnés ;
- exhorteront les pays à réviser leurs politiques et leur législation pour qu'elles soient en conformité avec les conventions et accords internationaux liés à la parité sexuelle dans l'éducation ;
- favoriseront l'intégration dans le processus de planification de l'EPT d'une optique soucieuse de parité entre les sexes, en utilisant, par exemple, des instruments comme les Principes directeurs de l'Asie et du Pacifique pour la préparation de plans d'EPT attentifs à la discrimination sexuelle, conçus à l'intention des acteurs nationaux ;
- presseront les gouvernements d'adopter une orientation politique claire sur l'éducation de base formelle et non formelle pour élargir l'accès des filles et des femmes à l'éducation dans les pays où elles sont désavantagées ;
- encourageront et soutiendront les initiatives d'autonomisation des femmes afin de former, de recruter et d'employer davantage de femmes dans le corps enseignant, et plus particulièrement aux postes de direction et d'administration ;
- contribueront à encourager les pays à élaborer des politiques reposant sur les faits en :
  - tenant compte des facteurs liés à l'offre qui entravent l'éducation des filles sur les plans particulier et général
  - tenant compte des facteurs liés à la demande qui influent sur l'éducation des filles, en considération des barrières sociales, culturelles, politiques et économiques
  - consultant les diverses parties prenantes de l'éducation des filles à tous les niveaux du système scolaire (échelon national, des districts et des communautés) et au sein de la communauté, comme les ONG, les groupes religieux, les médias, les entreprises, etc.
- soutiendront la création de possibilités équitables d'apprentissage formel et non formel pour les femmes et les filles, en associant un large éventail de partenaires locaux, de l'éducation formelle et non formelle, à l'identification des besoins et à la planification et la mise en œuvre des activités d'apprentissage ;
- encourageront et soutiendront la compilation de données ventilées par sexe ainsi que de statistiques et d'analyses sur la discrimination sexuelle, ainsi que l'élaboration d'indicateurs et de principes directeurs pour mesurer la discrimination, les résultats scolaires et la rentabilité, et guider les activités de planification, de suivi et d'évaluation ;

- encourageront les organismes de développement à l'échelon national à avoir une conception commune des stratégies de lutte contre la discrimination sexuelle et de la formation en la matière, en identifiant et en partageant leurs meilleures pratiques.

Au niveau international, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- prôneront un partenariat efficient au sein de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), initiative décennale lancée en l'an 2000 et menée par l'UNICEF. Elle vise à mettre les questions de discrimination sexuelle à l'ordre du jour de tous les forums d'éducation et de toutes les organisations concernées, en forgeant un consensus conduisant à une action concertée, dans les contextes les plus difficiles en particulier ;
- mobiliseront les médias en tant qu'instrument politique et de communication pour sensibiliser l'opinion aux possibilités d'apprentissage qu'offre l'éducation de base non formelle, et faire prendre conscience de la nécessité de l'égalité entre les sexes.

## **Stratégie 7 - Mettre en œuvre d'urgence des activités et des programmes d'éducation pour lutter contre la pandémie de VIH/sida**

Sans être un remède miracle, l'éducation a néanmoins un rôle crucial à jouer dans la lutte contre la pandémie de VIH/sida. Dans le même temps, les ravages de la pandémie font peser un lourd fardeau sur les systèmes éducatifs. En tenant compte aussi bien des possibilités offertes que des défis à relever, et par l'intermédiaire du programme phare existant, au niveau national, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- soutiendront l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui traitent du VIH/sida et de l'éducation ;
- s'emploieront à faire reconnaître l'ampleur, la profondeur et l'impact de la pandémie afin de « rompre le silence » et de permettre la mise en œuvre des politiques ;
- soutiendront le renforcement des capacités liées à la lutte contre le VIH/sida par le biais de l'éducation ; il faudra pour cela accorder l'attention nécessaire aux liens avec les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ;
- soutiendront la diversification des possibilités d'apprentissage pour faire en sorte que l'accès à l'éducation soit suffisamment souple pour pouvoir répondre aux exigences que le VIH/sida impose aux enfants et à leur famille, ainsi qu'aux besoins particuliers des orphelins du sida ;
- contribueront à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'ensemble, comprenant la mobilisation des jeunes, pour permettre à tous les citoyens qui n'ont pas accès à l'école de s'informer sur le VIH/sida et d'apprendre à s'en protéger et à vivre avec la maladie ;
- encourageront et aideront les pays à accorder l'attention voulue à la pandémie de VIH/sida dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, les approches sectorielles et les plans d'EPT.

Au niveau international, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- entretiendront et élargiront les partenariats existants entre les organismes, les décideurs nationaux, les administrateurs, les ONG, les chercheurs, etc., afin d'échanger les expériences et les informations, d'enrichir les connaissances et de renforcer les capacités pour faire reculer la pandémie ;
- partageront les matériels pédagogiques, contribueront à leur adaptation et les diffuseront à ceux qui en ont le plus besoin ;
- poursuivront le travail de sensibilisation au VIH/sida afin d'obtenir un soutien financier et autre pour les systèmes éducatifs les plus gravement atteints ;
- mettront au point et soutiendront des instruments pour aider les pays à évaluer les effets de la pandémie sur leur système éducatif (au sens large) ;
- forgeront des partenariats avec les médias et d'autres partenaires non conventionnels pour atteindre ceux qui ne sont pas scolarisés.

## **Stratégie 8 - Créer un environnement éducatif sain et sûr, inclusif et équitablement doté en ressources, qui favorise l'excellence de l'apprentissage et conduise à des niveaux d'acquisition clairement définis pour tous**

Il faut redéfinir ce que recouvre la notion de qualité (sur le plan pratique et conceptuel) ainsi que les moyens de dispenser un enseignement de qualité et de l'évaluer. Au niveau national, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- aideront les pays à mieux définir ce qu'est une éducation de qualité, à comprendre les relations entre les différents éléments, et à identifier les meilleurs angles d'attaque pour améliorer la qualité de l'éducation ;
- inciteront les pays à identifier soigneusement certains résultats d'apprentissage en fonction d'indicateurs bien compris ;
- renforceront les capacités des systèmes éducatifs pour dispenser une formation visant à relever la qualité, pour mesurer les résultats d'apprentissage et mettre en place des mécanismes à cet effet dont les informations serviront à perfectionner le système ;
- veilleront à ce que l'on accorde une attention particulière aux exclus de toutes sortes et de tous âges dans le système éducatif principal ainsi que dans les programmes alternatifs d'éducation non formelle ;
- apporteront leur soutien à l'élaboration de stratégies visant à accroître la pertinence de l'enseignement scolaire et des autres possibilités d'apprentissage, en menant, par exemple, les actions suivantes :
  - production et distribution de manuels et de matériels didactiques axés sur le contexte national et local ;
  - adoption de la langue maternelle comme première langue d'enseignement ;
  - entreprendre des efforts pour mettre en place un enseignement scolaire de qualité à faible/moindre coût ;
  - promotion de méthodes d'enseignement axées sur l'enfant ;
  - réflexion approfondie sur le but et les contenus de l'école ;
  - création de partenariats locaux avec des représentants de la communauté pour faire entrer à l'école l'histoire, la culture, l'artisanat et les traditions des populations locales.

Au niveau international, les partenaires de l'EPT :

- s'appuieront sur les partenariats existants qui travaillent sur différents aspects de la qualité de l'éducation (réussite scolaire, pertinence des contenus, sécurité, santé, compétences nécessaires à la vie courante, etc.) en veillant à ce qu'ils soient bien compris pour que des normes puissent être élaborées et qu'elles soient appliquées dans un large éventail de contextes éducatifs et locaux ;
- feront la promotion de cette nouvelle vision d'une éducation de qualité ;
- transmettront, au travers des réseaux existants, les enseignements dégagés et permettront à d'autres d'avoir accès aux connaissances de plus en plus riches sur l'éducation de qualité ;
- apporteront leur soutien à l'identification d'indicateurs pratiques de qualité et des moyens de les vérifier ;

- travailleront avec les dispositifs de financement de l'éducation qui existent déjà ou sont en cours d'élaboration, pour veiller à ce que la qualité occupe une place aussi importante que la quantité.

## **Stratégie 9 - Améliorer la condition, la motivation et le professionnalisme des enseignants**

Le rôle des enseignants est au cœur des préoccupations sur l'éducation de base de qualité. Les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT aideront les ministères nationaux à :

- améliorer le niveau de professionnalisme des enseignants en :
  - examinant le statut et les conditions de travail des enseignants et chefs d'établissements (profil d'emploi, mécanismes de nomination et incitations) et en proposant des améliorations possibles ;
  - prenant des mesures équitables (reconnaissance, équivalences, etc.) pour amener à un haut niveau et harmoniser les normes nationales en matière de formation, de rémunération et de certification des nombreux enseignants insuffisamment formés et souvent « bénévoles » qui ont été recrutés pour répondre à la brusque poussée de demandes résultant de l'augmentation considérable du nombre d'enfants scolarisés consécutive à la mise en œuvre de l'EPT ;
  - adoptant des politiques et des pratiques d'affectation des enseignants qui soient soigneusement planifiées ;
  - améliorant les processus de recrutement des enseignants et en définissant des normes sous-régionales minimales pour l'accès à la profession enseignante ;
  - élaborant un code professionnel et éthique pour les enseignants ;
  - accordant un rang de priorité plus élevé à la formation continue des enseignants, et à la redistribution des ressources que cela implique, notamment dans le domaine des nouvelles méthodologies requises, d'une part, par les TIC, et par l'enseignement des valeurs, d'autre part.
- renforcer les capacités nationales de recherche et de développement sur la qualité de la formation pédagogique ;
- prévoir des programmes de formation des enseignants et des chefs d'établissement qui tiennent compte de la lutte nationale contre la pauvreté, de l'évaluation des programmes et de l'élaboration de programmes d'études novateurs, notamment dans les domaines de l'enseignement des langues et des valeurs, de la prévention du VIH/sida et de l'emploi adéquat des TIC ;
- institutionnaliser, aux niveaux national, des provinces et des communautés, les rencontres entre les associations d'enseignants et de parents et les autorités éducatives gouvernementales, en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des activités d'EPT ;
- promouvoir l'échange des meilleures pratiques et des échecs instructifs en s'appuyant sur des études basées sur les faits ;
- encourager le recrutement, dans les systèmes formels et non formels, du grand nombre de nouveaux enseignants qui sera nécessaire pour atteindre les objectifs de 2015 de l'EPT ;
- employer toutes les stratégies précitées tout particulièrement pour stimuler la motivation des enseignants et lutter contre l'épuisement et l'érosion des effectifs dans le corps enseignant.

## **Stratégie 10 - Mettre les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous**

Pour soutenir les stratégies nationales en faveur de l'emploi des TIC dans les systèmes éducatifs, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- suivront l'emploi des TIC dans les écoles, les universités et les systèmes éducatifs du monde entier afin de faire un inventaire continu, sans parti pris pour aucun fournisseur, des bonnes et des mauvaises pratiques ;
- entretiendront des moyens pour conseiller les gouvernements nationaux sur l'emploi de la technologie à l'école et, en particulier, sur l'équilibre optimal, en fonction des conditions locales, entre les TIC et les technologies d'éducation traditionnelles ;
- aideront les pays à élaborer des logiciels et matériels éducatifs qui reflètent leur culture nationale et régionale ;
- apporteront des conseils sur l'emploi des TIC à des fins administratives dans les systèmes éducatifs ;
- entretiendront un réseau de ressources sur lequel les gouvernements pourront s'appuyer pour dispenser aux enseignants et au personnel la formation nécessaire à l'introduction des TIC et autres technologies éducatives ;
- identifieront des sources de conseil en matière d'élaboration de politiques et de législation qui articulent l'emploi éducatif des TIC et le développement plus général des infrastructures nationales en matière d'informatique et de télécommunications ;
- aideront les gouvernements nationaux à se préparer à mener des négociations avec les vendeurs de matériels, de réseaux et de logiciels associés aux TIC.

En ce qui concerne l'application des TIC à la formation des enseignants, les partenaires internationaux et bilatéraux de l'EPT :

- apporteront un soutien particulier aux gouvernements dans l'application des TIC et de la technologie en général à la formation des enseignants ;
- publieront et diffuseront des rapports actualisés et des études de cas sur l'utilisation de l'enseignement à distance dans la formation des enseignants ;
- examineront régulièrement la façon dont les enseignants introduisent les TIC dans la classe et fourniront des guides sur les bonnes pratiques ;
- apporteront leur aide pour introduire dans le cursus de formation des enseignants des cours sur l'élaboration de logiciels éducatifs et les multimédias ;
- fourniront des conseils sur les questions de qualité liées à ces techniques.

**Stratégie 11 - Assurer un suivi systématique des progrès accomplis du point de vue des objectifs et des stratégies de l'EPT aux niveaux national, régional et international**

En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, le soutien à apporter au niveau national ainsi que les initiatives régionales et internationales en la matière sont présentés dans le chapitre II, paragraphe 4.

## **Stratégie 12 - S'appuyer sur les mécanismes existants pour accélérer les progrès vers l'éducation pour tous**

Afin d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'EPT, on aura recours aux institutions et initiatives existantes en ce qui concerne particulièrement les objectifs suivants : promotion, communication, partage des connaissances, mise en commun et partage des ressources, exploitation des énergies collectives, et collaboration au suivi et à l'évaluation. On trouvera ci-dessous une liste non exhaustive des mécanismes existants. Il faut poursuivre la coopération avec ces instances afin que l'EPT reste l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale. Les groupes de la société civile et les ONG ne figurent pas dans la liste présentée ici puisqu'ils sont traités dans le chapitre II, paragraphe 5 et dans la Stratégie 3 (voir ci-dessus).

### ***Organismes, groupes et réseaux multilatéraux***

#### **À l'échelon mondial :**

Système des Nations Unies et organismes issus des accords de Bretton Woods : les partenaires de l'EPT (Banque mondiale, FNUAP, PNUD, UNESCO et UNICEF) collaborent étroitement avec d'autres institutions spécialisées (HCR, OIT, OMS, etc.) ;  
Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) ;  
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : examens thématiques sur des questions particulières de politique ; collecte d'informations statistiques détaillées sur les systèmes éducatifs, et apport d'une aide au développement pour renforcer les capacités et répandre les bénéfices de l'éducation et de la formation dans d'autres pays ;  
G8 : l'Equipe spéciale sur l'éducation a été mise en place à la suite du Sommet de Gênes (juillet 2001) ;

#### **Au niveau régional :**

Union africaine/Organisation de l'unité africaine (UA/OUA) ;  
Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;  
Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ;  
Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ;  
Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC)  
Forum du Pacifique Sud (SPF) ;  
Organisation des Etats américains (OEA) ;  
Association latino-américaine d'intégration (ALADI) ;  
Communauté et marché commun des Caraïbes (CARICOM) ;  
Union du Maghreb arabe (UMA) ;  
Union européenne (UE).

### ***Organismes, groupes et réseaux régionaux d'éducation***

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ;  
Conférence des ministres de l'éducation des Etats membres d'Afrique (MINEDAF) ;  
Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO).

### ***Organismes, groupes et réseaux associés***

#### **Parité entre les sexes :**

WomenWatch : projet conjoint des Nations Unies visant à créer un espace Internet central sur les problèmes des femmes à travers le monde.

#### **Groupes vulnérables :**

Programme alimentaire mondial (PAM) : Campagne mondiale d'alimentation scolaire pour mettre un terme à la faim des enfants ;  
Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) ;

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) : « Politique en faveur des enfants réfugiés » et « Principes directeurs sur la protection et les soins à apporter aux enfants réfugiés » ;

Initiative mondiale du FNUAP : Aider la future génération de parents et de responsables ;

Organisation mondiale de la santé (OMS) ;

Consultation mondiale sur la santé et le développement des enfants et des adolescents : stratégies pour protéger la jeune génération des conséquences des maladies, de la malnutrition et des situations mettant la vie en danger, et pour aider les enfants et les adolescents à développer toutes leurs capacités.

**Enseignants :**

Organisation internationale du travail (OIT) ;

Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART).

## Chapitre IV : Objectifs et échéances

Le *Cadre d'action* de Dakar a fixé expressément quatre dates butoir :

2005 - éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire ;

2015 - faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;

2015 - améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;

2015 - instaurer l'égalité entre les sexes en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Ce sont des échéances exigeantes qui impliquent un certain nombre d'étapes intermédiaires. Les autres objectifs Dakar qui ne sont pas assortis d'une date butoir doivent néanmoins être planifiés de sorte que leur progression soit régulière et significative. Faute de planifier en détail la façon d'atteindre les objectifs, on perd du temps et les échéances nous rattrapent. Ce travail doit faire partie intégrante de tous les plans nationaux d'EPT. Il doit également faire partie de cette stratégie internationale afin que les partenaires puissent aider les pays à poursuivre ces objectifs. Une grande partie de cette planification reste à faire en ce qui concerne la définition des différentes étapes impliquées et des dates intermédiaires auxquelles certaines conditions devront être réunies. À titre d'exemple, pour que tous les enfants achèvent en 2015 le cycle complet d'un enseignement primaire de qualité, il faut que d'ici 2008, ils soient tous scolarisés en première année. De la même façon, si l'on veut, d'ici 2015, améliorer de 50 % le niveau d'alphabétisation des adultes, il faut que des programmes appropriés soient mis en place en nombre suffisant avant cette date. Le tableau ci-dessous propose un échéancier pour ces étapes intermédiaires.

La première échéance - élimination des disparités entre les sexes d'ici 2005 - se rapproche particulièrement vite. Puisqu'on connaît bien les facteurs qui entravent la scolarisation des filles, les empêchent de mener à terme le cycle de l'enseignement primaire et de faire des études secondaires, il faut prendre d'urgence des mesures pour créer au niveau national les conditions qui permettront de résoudre ce problème. L'intégration des problèmes liés à la discrimination sexuelle est un point essentiel, comme le précise l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI). Il est capital d'approfondir et d'étendre cette approche au travers des processus de planification et des activités concrètes des acteurs internationaux, afin de créer un climat propice pour mettre en place, au niveau national, une formation sur la discrimination sexuelle adaptée aux différents contextes (ce point est développé dans le chapitre III, Stratégie 6). Compte tenu de la proximité de l'échéance, c'est l'un des domaines d'action les plus urgents.

Le tableau suivant présente les objectifs et les événements clés de l'EPT :

Date	Objectif/Événement
Juin 2002	Achèvement du Cadre de financement de l'EPT
Sept. 2002	Achèvement du financement pour l'initiative accélérée
Déc. 2002	Achèvement des plans nationaux d'EPT dans le cadre d'un plan sectoriel de l'éducation, d'un CSLP ou de façon autonome
Jan. 2003	Lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
2005	Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire
2005	Conférences régionales d'évaluation de l'EPT
2010	Conférence internationale d'évaluation de l'EPT
2015	Faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité, et de le suivre jusqu'à son terme.
2015	Améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente.
2015	Instaurer l'égalité entre les sexes dans l'enseignement, en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité, avec les mêmes chances de réussite.
2015	Bilan mondial de l'EPT

## Annexes

### 1. L'EPT dans le contexte général

Le *Cadre d'action* inscrit l'éducation dans le contexte du développement humain durable, précisant qu'elle en est la condition essentielle et que la planification de l'EPT doit se faire dans le cadre général de la planification du développement. Différents processus internationaux et régionaux de planification du développement ont été lancés avec des processus correspondants au niveau national. Lorsque des objectifs sont communs, il faut en tenir compte et les partenaires concernés doivent être encouragés à travailler conjointement pour les mettre en œuvre. Lorsqu'il existe des connexions, il faut les spécifier et élaborer et mettre en place des mécanismes de liaison appropriés.

#### **Objectifs du millénaire**

Deux des objectifs pour le développement et l'élimination de la pauvreté énoncés dans la Déclaration du millénaire, et ayant 2015 comme date butoir, portent sur l'éducation :

- faire en sorte que tous les enfants mènent à son terme le cycle complet de l'enseignement primaire
- instaurer l'égalité entre les sexes en matière d'accès à l'éducation

Ils coïncident avec les objectifs de Dakar qui sont à la fois plus vastes et plus précis. Les objectifs de la Déclaration du millénaire offrent un cadre de développement général dont l'éducation est un élément essentiel ; le *Cadre d'action* de Dakar définit la nature de l'engagement international en faveur de l'éducation. En poursuivant les objectifs de Dakar, le monde atteindra également ceux de la Déclaration du millénaire et ira même encore plus loin. Les objectifs de Dakar doivent donc être l'assise de la planification et de la mise en œuvre nationales et internationales de l'éducation, dans la mesure où ils sont le meilleur moyen de donner un accès à l'éducation à toutes les classes d'âge et dans toutes les communautés.

#### **Stratégies de lutte contre la pauvreté et cadres d'action associés**

Processus lancé par la Banque mondiale, les stratégies de lutte contre la pauvreté et leurs documents (CSLP) sont au cœur de la planification du développement de 58 pays qui espèrent obtenir une réduction de leur dette au titre de l'initiative en faveur des PPT. Un CSLP couvre tous les secteurs de développement dans lesquels un pays doit investir, y compris l'éducation qui est considérée comme une composante essentielle. Une fois achevé, un CSLP permet d'accéder au processus assurant une réduction de la dette et un financement du développement par le biais de la Banque mondiale.

La place accordée à l'éducation dans les différents CSLP est variable. Si son importance est universellement reconnue, les CSLP la traitent aussi bien de façon générale que sous la forme d'un plan de secteur convenablement détaillé. Il faut veiller à ce que les objectifs de l'EPT fassent l'objet d'un processus de planification approprié et détaillé et que celui-ci s'articule avec la planification des stratégies de lutte contre la pauvreté. Le principe est qu'un CSLP finalisé donne assurément lieu à un financement supplémentaire pour les éléments de lutte contre la pauvreté qui ont été convenus. Pour les pays qui ont finalisé leur CSLP ou sont en passe de le faire, cela signifie que des fonds supplémentaires pour l'EPT seront mis à leur disposition au titre de l'enveloppe de financement, ce qui soulève deux préoccupations:

- premièrement, le financement des plans d'EPT ne doit pas être retardé si les plans sont prêts avant les CSLP. Lorsqu'un plan est bon, le financement doit être mis en œuvre sans délai, par le biais, par exemple, du Cadre de financement proposé.
- deuxièmement, un certain nombre de pays ayant des besoins considérables en matière d'EPT, comme certains pays de l'E9, ne font pas partie du processus CSLP. Il ne faut pas pour autant que la communauté internationale réduise ou retarde son soutien à la planification et à la mise en œuvre, voire au financement si nécessaire, de l'EPT dans ces pays. Des pays comme le Bangladesh, la Chine, l'Égypte et l'Inde appellent l'attention à cet égard.

Il est à noter que le processus CSLP est lié à d'autres processus de planification dont l'UNDAF (Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement), qui vise à coordonner les programmes des diverses institutions des Nations Unies en partenariat avec les gouvernements nationaux. Il est mené au nom du Groupe de développement des Nations Unies (UNDG). L'entrée dans ce processus de planification se fait par le biais des Cadres communs d'analyse (CCA) qui reposent sur les principes du Cadre de développement intégré (CDI). Le processus UNDAF aboutit à une Note sur la stratégie du pays (NSP) qui résume la contribution des Nations Unies au processus de développement du pays. Il est destiné à tous les pays en développement et aux économies en transition. Les institutions des Nations Unies doivent insérer l'éducation et les objectifs de l'EPT dans ce processus de planification pour faire en sorte que, sous un autre angle, ils fassent partie de la planification des efforts de développement menés conjointement par les pays et les institutions du système des Nations Unies, et soient intégrés dans le processus CSLP.

### ***Approches sectorielles***

En tant que mécanisme de coordination de l'aide à un secteur particulier, comme l'éducation par exemple, les approches sectorielles offrent la possibilité d'effectuer une planification plus cohérente du financement externe. Il faut pour cela que les partenaires du développement travaillent à un programme commun sous la conduite des acteurs locaux, ce qui débouche sur une réduction des frais de transaction des pays. Elles impliquent une approche intégratrice englobant le gouvernement, les prêteurs et donateurs ainsi que les organisations de la société civile, qui, dans les faits, est rarement réalisée. Bien que les approches sectorielles visent à coordonner l'aide extérieure, elles nécessitent aussi l'existence de capacités locales pour planifier le système et le gouvernement doit définir le programme. En ce qui concerne les objectifs de l'EPT, il peut être bénéfique de les situer dans le cadre d'une approche sectorielle car cela permet, par exemple, de mettre en lumière les liens entre l'éducation de base et l'enseignement supérieur. On doit adopter une approche sectorielle chaque fois que les donateurs sont prêts à travailler ensemble et à coordonner leurs efforts, dans l'intérêt de la cohérence du secteur et pour que l'attribution et l'emploi des ressources soient le plus efficaces possible.

### ***Processus régionaux de planification***

En dehors des processus de planification conduits par la communauté internationale, il existe aussi des cadres régionaux dans lesquels la planification de l'EPT doit être en bonne place. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA) est l'un d'entre eux. En matière d'éducation de base, le NOPADA se réfère uniquement à l'Objectif du millénaire visant à universaliser l'enseignement primaire d'ici à 2015, ainsi qu'aux questions de programmes d'étude, de qualité et d'emploi des TIC. Compte tenu de l'immensité des besoins d'EPT qui existent en Afrique pour atteindre chacun des six objectifs de Dakar, il faut accorder une attention particulière à la planification de l'éducation de base partout où le NOPADA est employé comme cadre pour planifier certaines initiatives ou allouer de nouveaux fonds. Dans les pays où ils existent, il doit être employé en conjonction avec les autres processus de planification cités plus haut.

## 2. Historique de l'élaboration d'une stratégie internationale

Depuis le Forum de Dakar qui s'est tenu en l'an 2000, deux processus concomitants contribuent à l'élaboration de la stratégie : premièrement, les discussions, dans les deux forums d'EPT présentés ci-dessous, sur la nature et le contenu d'une stratégie internationale, et deuxièmement, les propositions sur une initiative mondiale. Ces dernières sont essentiellement axées sur les mécanismes de financement mais pas uniquement. Elles portent également sur des aspects comme la planification et le suivi qui font aussi partie de la stratégie internationale.

### ***Le Groupe de travail sur l'EPT (2ème réunion, septembre 2001)***

Le Groupe de travail a examiné les progrès accomplis dans l'élaboration d'une stratégie internationale, dont le projet de l'UNESCO, et il a discuté amplement de la suite des travaux. Sa contribution au présent document résulte du travail qu'ont mené les différents groupes de participants sur certains thèmes et stratégies. Ses suggestions ont porté sur le dialogue politique, la stratégie de communication, la mobilisation des ressources financières, le suivi et l'évaluation, la production et l'échange des connaissances, la promotion, le renforcement des capacités et les programmes phares. Ces éléments trouvent leur place dans l'une ou l'autre des douze stratégies de Dakar sur lesquelles repose ce document. Les suggestions faites à leur égard ont été insérées dans les stratégies correspondantes.

### ***Le Groupe de haut niveau sur l'EPT***

Le Groupe de haut niveau a demandé d'agir rapidement tant pour l'Initiative mondiale que pour la Stratégie internationale. Au sujet de celle-ci, son Communiqué précise :

D'ici mars 2002, une Equipe spéciale composée de représentants de tous les partenaires doit élaborer une stratégie pour rendre opérationnel le *Cadre d'action* de Dakar en prévoyant : **des actions clés assorties d'un calendrier précis ; les rôles et responsabilités généraux des partenaires ; les liens entre les activités, y compris une description précise de la façon dont les programmes phares sont intégrés dans les activités nationales, et un accord sur l'initiative mondiale.** Une fois un accord obtenu sur le contenu et la portée de l'initiative mondiale, elle devra être mise en œuvre avec effet immédiat et l'état d'avancement de ses travaux devra être présenté au Groupe de haut niveau qui l'examinera.

Le présent document est construit autour des éléments spécifiés par le Groupe de haut niveau (en caractères gras dans le paragraphe ci-dessus).

### 3. Propositions pour le financement de l'EPT

Au cours des deux années qui se sont écoulées depuis le Forum de Dakar, trois propositions ont été faites pour le financement de l'EPT : l'Initiative mondiale (UNESCO), l'Initiative mondiale (Campagne mondiale pour l'éducation) et le Cadre de financement (Banque mondiale). Leurs caractéristiques principales sont présentées ici. Le paragraphe 3 du chapitre II, ci-dessus, expose le consensus qui s'est dégagé des discussions à leur propos.

#### ***L'Initiative mondiale (UNESCO)***

Le *Cadre d'action* de Dakar a demandé de lancer une initiative mondiale « visant à élaborer les stratégies et mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux ». Six éléments ont été dégagés pour en constituer la structure, cinq d'entre eux portant sur le financement de l'EPT et le sixième traitant du suivi et l'évaluation. L'UNESCO a fait avancer ce processus en élaborant le document intitulé *L'Initiative mondiale pour l'éducation pour tous : cadre de compréhension mutuelle* qui expose en détail ce que recouvrirait chacun des six éléments et les situe dans le contexte des flux d'aide internationale. Tout en insistant également sur le besoin de ressources techniques non financières, il s'attache surtout aux implications financières. Ses recommandations sur le suivi sont mises en pratique au travers du Rapport de suivi qui est indépendant, et celles sur la coordination de la planification le sont au travers du présent document. Le tableau suivant résume les éléments présentés :

Élément	Recommandation
Renforcer le financement externe de l'éducation (de base)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• augmenter la part de l'APD allouée à l'éducation de base</li> <li>• le CAD/OCDE doit augmenter la part de dons pour qu'elle atteigne au moins 86% de l'APD totale</li> <li>• répondre aux principes de l'Initiative 20:20</li> <li>• employer l'initiative PPTTE pour soutenir l'EPT</li> <li>• cibler l'aide pour en optimiser les effets</li> <li>• envisager de nouvelles sources de financement</li> </ul>
Améliorer la prévisibilité des flux de l'aide extérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les donateurs doivent tenir réellement les engagements négociés</li> <li>• les bénéficiaires doivent absorber efficacement les fonds</li> <li>• définir des cibles de moyen à long terme pour le financement de l'EPT qui traduisent un engagement politique</li> <li>• identifier et supprimer les goulets d'étranglement liés aux conditions restrictives de l'aide</li> </ul>
Alléger et/ou annuler la dette en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'éducation de base	<ul style="list-style-type: none"> <li>• activer les mécanismes correspondants de toute urgence</li> <li>• mobiliser pour cela des ressources nouvelles et additionnelles</li> <li>• ne pas détourner les ressources d'une APD déjà faiblissante</li> <li>• employer plus efficacement les dispositifs d'allégement de la dette pour servir la réalisation de l'EPT</li> </ul>
Assurer une coordination plus efficace des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorer la cohérence des objectifs et stratégies de tous les acteurs aux niveaux mondial et national</li> <li>• recenser les besoins de ressources au niveau national</li> <li>• recenser les actions menées par les donateurs au niveau national</li> <li>• mettre en avant et diffuser les exemples de bonne coordination conduite par les pays</li> </ul>
Développer les approches sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• permettre aux gouvernements et aux partenaires de s'aligner sur des priorités partagées</li> <li>• fournir un soutien à plus long terme en fonction de politiques aux objectifs bien définis</li> <li>• renforcer la collaboration entre les ministères concernés par l'EPT</li> <li>• planification macro-économique à plus long terme, bonne gouvernance et participation effective des organisations de la société civile</li> </ul>
Assurer le suivi des progrès réalisés dans la poursuite des buts et objectifs de l'EPT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• inventaire des besoins des pays</li> <li>• inventaire des actions des donateurs au niveau national</li> <li>• rapport annuel des progrès de l'EPT basé sur des données fournies par : <ul style="list-style-type: none"> <li>• les régions et les pays</li> <li>• tous les partenaires du développement</li> </ul> </li> </ul>

## ***L'Initiative mondiale (Campagne mondiale pour l'éducation)***

Coalition de la société civile lancée par Oxfam, l'Internationale de l'éducation, ActionAid Alliance et Save the Children, la Campagne mondiale pour l'éducation a lancé un appel pour mettre en œuvre une initiative mondiale dans un document intitulé *L'Initiative mondiale sur l'éducation : honorer les promesses*, qui a été complété par la suite par un deuxième document intitulé *Un plan d'action pour réaliser les objectifs d'éducation de la Déclaration du millénaire*. Axé sur la réalisation de l'enseignement primaire universel, ce dernier se félicite des nouvelles occasions de financement de l'EPT qui se présentent autour de la réunion organisée à Amsterdam en avril 2002. Reposant sur l'importance cruciale des plans nationaux pour atteindre les objectifs de l'EPT, il demande de définir, dans le cadre d'un processus participatif, des critères souples et transparents pour évaluer les plans. Il souligne l'importance du processus de suivi pour recenser les manques, et demande qu'un cadre de financement soit établi pour les combler. Celui-ci comporterait un consortium de donateurs de l'EPT qui se réunirait deux fois par an dans une conférence où ils prendraient des engagements, les donateurs attribuant des fonds de la façon de leur choix. Le Groupe de haut niveau sur l'EPT servirait d'organe de suivi de ces efforts. Demandant à la Banque mondiale d'admettre pour une « action immédiate » davantage de pays que les dix proposés pour une procédure accélérée, il attire également l'attention sur les pays dont les politiques sont encore incertaines et qui, sur le critère d'un plan national d'EPT parfait, risquent de ne pas être retenus pour recevoir une aide.

### ***Plan d'action pour l'EPT de la Banque mondiale : résumé analytique***

#### **L'éducation, atout d'une économie dynamique : un plan d'action pour progresser plus vite vers une éducation pour tous (EPT)**

a. À sa dernière réunion, le Comité du développement a examiné un document intitulé *L'éducation, atout d'une économie dynamique : progresser plus vite vers une éducation pour tous (EPT)*. Ce document mesurait le chemin parcouru et les principales difficultés auxquelles se heurtait l'universalisation de l'enseignement primaire. Il aboutissait à la conclusion que les objectifs mis en avant avaient peu de chances d'être atteints si les pays concernés ne prenaient pas des mesures plus rapidement et si la communauté internationale ne redoublait pas d'efforts. Il indiquait également que la Banque mondiale, en collaboration étroite avec d'autres partenaires, entendait aider davantage les pays à remédier au manque de données, aux lacunes de l'action publique et à l'insuffisance des capacités et des ressources qui freinent les progrès, et proposait de réaliser des analyses pays par pays pour définir une politique d'éducation pour tous et ses besoins de financement. Le Comité du développement a demandé aux services de la Banque de préparer un plan d'action pour progresser plus rapidement vers l'éducation pour tous, en vue de sa réunion suivante prévue pour avril 2002.

b. Depuis 10 ans, à plusieurs reprises, la communauté internationale a fixé des objectifs quantitatifs d'éducation pour tous et s'est prononcée vigoureusement en leur faveur. Les objectifs de Jomtien de 1990 ont été réaffirmés et élargis à Dakar en avril 2000, puis réitérés et précisés en septembre 2000 dans le cadre des Objectifs du millénaire. Ce ferme engagement au niveau international n'a cependant pas conduit à des progrès durables en matière d'éducation pour tous au niveau national, en partie parce qu'il ne s'appuyait pas sur un plan traçant la voie du succès ni sur un cadre objectif destiné aux pays et à leurs partenaires extérieurs, qui auraient permis de mesurer le chemin parcouru et l'intérêt d'accorder une aide. Le Cadre d'action de Dakar était un pas important dans la bonne direction. Il doit s'accompagner de critères permettant de mesurer les progrès accomplis par chaque pays, de manière à prendre suffisamment en compte les implications financières et les conséquences sur l'action des pouvoirs publics des mesures proposées, et à définir les règles du jeu pour les pays et leurs partenaires extérieurs. Le programme d'action que propose ce document s'inscrit dans le prolongement du Cadre d'action de Dakar et devrait fournir une base solide à la définition de la marche à suivre pour réaliser l'objectif de l'Éducation pour tous.

c. Pour évaluer l'ampleur du problème et avoir un point de comparaison permettant de suivre les progrès réalisés par chaque pays sur une base plus solide, on a créé une base de données comparables au plan international qui contient les taux d'achèvement des études primaires constatés de 1990 à l'année la plus récente possible dans 155 pays. C'est la première fois que les progrès de l'Éducation pour tous sont mesurés en termes d'achèvement des études primaires, et non pas en termes de scolarisation. Ce nouvel indicateur prend acte du fait qu'il ne peut y avoir d'acquisitions véritables et durables qu'à l'issue d'un minimum de 5 à 6 années d'études primaires de qualité raisonnable. Après avoir étudié les pays qui obtiennent de bons résultats, ainsi que ceux dont les taux de rétention stagnent ou baissent, on a défini une série de normes d'action publique et de financement, dont le degré d'application est lié à la différence de progrès entre les pays. Les paramètres observés dans les pays performants fournissent des critères techniques, ou « normes », au regard desquels on peut évaluer et chiffrer les plans d'EPT des pays.

d. Cette analyse permet de tirer les conclusions suivantes :

- *Le risque de ne pas atteindre les objectifs de l'EPT est beaucoup plus grave et plus généralisé qu'on ne le pensait.* Alors qu'on avait calculé, à partir des taux de scolarisation, que sur les 155 pays pour lesquels on disposait de données, 32 seulement risquaient de ne pas atteindre l'objectif d'éducation primaire universelle, ce chiffre passe à 88 si l'on se base sur le taux d'achèvement du cycle primaire. Quelque 35 pays ont peu de chances d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire d'ici à 2005, même si l'objectif est seulement la scolarisation primaire universelle, et non pas l'achèvement universel des études primaires.
- *La majorité des pays « à risque » peuvent réaliser les objectifs de l'EPT - à condition de prendre les mesures adéquates.* On peut raisonnablement s'attendre à ce que 59 des 88 pays à risque atteignent l'objectif d'éducation primaire universelle d'ici à 2015 s'ils se dotent de systèmes éducatifs dont l'efficacité et la qualité cadrent avec les critères observés dans les systèmes très performants et s'ils bénéficient d'un soutien technique et de financements extérieurs sensiblement accrus. Les 29 pays les plus à la traîne ne rattraperont leur retard que s'ils progressent à un rythme sans précédent, ce qui reste possible s'ils trouvent des formules d'enseignement novatrices, faisant notamment appel aux technologies de l'information, si l'aide étrangère leur parvient de manière plus souple et ciblée et s'ils parviennent à faire reculer la pauvreté.
- *Il est aussi important de prendre des mesures qui améliorent les résultats scolaires que d'augmenter les ressources.* Il n'existe pas de recette unique pour doter tous les enfants d'une instruction primaire, mais, dans tous les pays à faible revenu qui y sont parvenus, ou qui sont en voie d'y parvenir, on constate l'existence d'une volonté politique et d'une détermination nationale qui se manifestent par : i) une mobilisation adéquate des ressources nationales en faveur de l'enseignement primaire ; ii) une utilisation efficace et efficiente des ressources ; iii) la large place accordée à la qualité de l'enseignement et aux résultats scolaires, et iv) des mesures précises visant à ouvrir les portes de l'enseignement aux enfants pauvres et défavorisés, en particulier aux filles, et à leur fournir un enseignement efficace.
- *Les pays à risque manquent beaucoup de moyens de financement.* Même si l'on mobilise un maximum de ressources au niveau national et dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE), le financement requis des partenaires extérieurs reste nettement supérieur au niveau actuel.

e. Pour progresser plus rapidement vers l'EPT, une action intégrée visant à combler des lacunes dans 4 domaines s'impose. Les pays ont besoin de *données* de bonne qualité pour mesurer et suivre précisément les progrès réalisés et éclairer l'action des pouvoirs publics, de *politiques* judicieuses pour que le projet et la stratégie d'instauration d'un système éducatif solide donnent des résultats en termes de développement, d'une *capacité* institutionnelle solide pour que des services éducatifs de qualité puissent être assurés de façon durable, et d'un *financement* intérieur et extérieur adéquat pour couvrir les dépenses

de fonctionnement et les investissements nécessaires. Un ancrage solide des objectifs de l'EPT dans le pays sera le principal facteur du succès.

f. La réalisation des objectifs de l'EPT d'ici à 2015 pose des problèmes considérables, mais les perspectives de réussite sont bien meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été depuis le lancement officiel du mouvement en faveur de l'EPT en 1990. Le regain d'intérêt mondial pour le rôle joué par l'éducation dans le développement est à l'origine d'une volonté politique accrue d'agir au niveau national et international : plusieurs pays ont montré qu'il est possible de réaliser des progrès remarquables en prenant les mesures appropriées. On peut sensiblement améliorer la planification et la mise en œuvre de l'EPT en les intégrant dans le processus du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et du Cadre de développement intégré (CDI), qui sont tous deux des moyens importants pour les pays de prendre en main leur développement et de coordonner plus efficacement l'aide extérieure. Le programme de l'EPT, qui fait partie intégrante des Objectifs de développement fixés dans la déclaration du millénaire, peut être mis en œuvre plus efficacement dans le contexte fondamental de la réduction de la pauvreté.

g. L'analyse des besoins de financement de l'EPT dans les 47 pays admis à bénéficier des crédits de l'IDA<sup>5</sup> révèle que pour réaliser l'objectif d'éducation primaire universelle d'ici à 2015, ces pays devraient porter leurs dépenses annuelles d'éducation de 7,4 à 16,4 milliards de dollars en moyenne entre 2002 et 2015. Les pays eux-mêmes pourront fournir l'essentiel de ces ressources si la nation porte un intérêt accru à l'éducation, mais ils seront nombreux à avoir besoin d'une aide extérieure substantielle pour couvrir les coûts de fonctionnement de leur système éducatif durant la période de transition, le temps pour eux de réformer ce système et d'en améliorer durablement la qualité et l'équité. On estime que ces 47 pays auront besoin, au strict minimum, d'un surcroît d'aide extérieure de 2,5 à 5 milliards de dollars par an, ce qui représente 3 à 5 fois le montant de l'aide extérieure à l'éducation primaire dont ils bénéficient aujourd'hui. La répartition régionale de ces ressources révèle à quel point il importe d'intensifier l'appui fourni à l'Afrique subsaharienne : les pays de la région auraient en effet besoin d'une aide extérieure à l'enseignement primaire *sept fois* supérieure en termes réels à celle dont ils bénéficient actuellement.

h. Le chiffre estimatif de 2,5 à 5 milliards de dollars diffère de celui de 10 à 13 milliards de dollars par an qui figure dans le rapport intitulé *Financement du développement* comme faisant partie de l'enveloppe annuelle globale de 40 à 60 milliards de dollars jugée nécessaire pour atteindre tous les Objectifs de développement du millénaire. Il importe cependant de noter que les deux estimations sont très similaires en ce qui concerne les moyens supplémentaires nécessaires. Leur différence réside dans l'origine nationale ou extérieure de ces ressources. La différence entre les deux estimations souligne la conclusion clé des deux rapports, à savoir qu'une réforme de l'action des pouvoirs publics et un engagement des pays passant par l'augmentation des ressources intérieures sont les facteurs qui déterminent l'écart de financement extérieur.

i. Le plan d'action proposé est fondé sur un pacte entre les pays et leurs partenaires extérieurs, en vertu duquel les pouvoirs publics apportent la preuve de leur engagement en faveur de l'éducation en s'employant à transformer leur système éducatif. En échange, les partenaires extérieurs fournissent un appui technique et financier de façon prévisible, souple et transparente. Ce plan d'action doit être considéré comme la première étape d'un cadre de mise en œuvre de l'éducation pour tous axé sur l'obtention de résultats. Il reste beaucoup à faire pour élaborer un plan d'action détaillé, chiffré et assorti d'échéances précises. Dans les prochains mois, le chiffrage sera élargi à l'ensemble des pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif d'éducation pour tous. L'analyse traitera d'autres objectifs de l'EPT tels que la parité des sexes aux niveaux primaire et secondaire et l'alphabétisme des adultes. Des

---

<sup>5</sup> L'échantillon de départ comprenait les 79 pays admis à bénéficier des crédits de l'IDA, c-à-d dont le revenu par habitant est inférieur à 885 dollars US. Les coûts détaillés ont été calculés pour 47 pays car on a exclu i) les pays de moins d'un million d'habitants, ii) 7 pays sur lesquels on ne disposait pas de données et iii) 10 pays qui n'étaient pas « à risque ». Soixante-quinze pour cent de tous les enfants non scolarisés vivent dans ces 47 pays.

consultations plus vastes seront menées entre les pays et leurs partenaires pour le développement afin d'aboutir à un consensus sur les éléments du plan d'action, et d'examiner quels doivent être le rôle et les responsabilités des partenaires pour harmoniser et rendre plus efficace l'aide aux pays.

j. Nous proposons au Comité du développement un programme d'EPT accéléré, qui consistera à choisir, d'ici à juin 2002, une dizaine de pays qui bénéficieront immédiatement d'une aide accrue, afin d'obtenir rapidement un effet de démonstration. Ce programme accéléré sera appliqué dans le cadre du DSRP/CDI et par l'entremise d'un consortium éducatif regroupant plusieurs bailleurs de fonds, qui mettra en correspondance les besoins de financement extérieur de ces pays et l'aide financière disponible auprès des organismes bailleurs de fonds.

#### 4 . Critères pour l'évaluation des plans nationaux d'EPT

Pour pouvoir juger de la crédibilité des plans d'EPT, il faut aussi pouvoir les évaluer et mesurer également, selon une approche convenue, le degré d'engagement politique des gouvernements. Ce processus comporte deux phases : 1) une évaluation générale, approuvée par toutes les parties prenantes du pays concerné, de la conformité du plan avec le *Cadre d'action* de Dakar, et 2) une évaluation particulière effectuée par les donateurs, ensemble ou séparément selon les cas, aux fins du financement et pour laquelle d'autres critères définis par les donateurs peuvent entrer en ligne de compte. Ces critères supplémentaires peuvent, par exemple, porter sur un objectif particulier de l'EPT ou fixer des indicateurs de performance technique. On trouvera ci-dessous un ensemble minimum de critères pour l'évaluation générale des plans. Les critères spécifiques sont à définir dans chaque pays dans le cadre des négociations entre le pays et le/les donateur(s). Le plan donne-t-il des preuves tangibles de :

- l'engagement politique de l'ensemble du gouvernement
- la participation de toutes les parties prenantes à son élaboration, en particulier des représentants de la société civile, et, par conséquent, de son appropriation collective
- une attention à l'ensemble des six objectifs de Dakar
- procédures durables de suivi et d'évaluation, y compris des indicateurs
- une analyse approfondie de la situation actuelle (données et études récentes)
- liens avec d'autres processus de planification
- une planification sectorielle, reliant l'EPT à toutes les composantes de l'éducation
- un cadre politique approprié
- la mise en place d'un cadre institutionnel durable
- une budgétisation détaillée des ressources financières et, par voie de conséquence, de l'identification des manques en la matière

Les partenaires internationaux de l'EPT apportent une aide soutenue à l'élaboration des plans d'EPT. Dans certains pays, il faut formuler des stratégies plus précises pour susciter un processus intégrateur où les parties prenantes de la société civile ne sont pas seulement informées des plans élaborés par le gouvernement, mais activement associées à leur élaboration et au travail de réflexion qui les sous-tend. Les organismes multilatéraux et, surtout, les réseaux de la société civile doivent s'employer à faire savoir à quel point cette participation peut être profitable. L'implication actuelle de la société civile aux forums internationaux sur l'EPT commence à s'approcher de la démarche recherchée.

## 5. Événements et manifestations pour la promotion de l'EPT

Titre	Date	Lieu	Thème
Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants	8 - 10 mai 2002	New York, Etats-Unis	Réunion sans précédent de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants et aux adolescents du monde entier
Sommet du G8	26 - 28 juin 2002	Kananaskis, Canada	Examinera peut-être le rapport de l'Equipe spéciale sur l'éducation
XIVème Conférence internationale sur le sida	7 - 12 juillet 2002	Barcelone, Espagne	Le thème de cette année est « La connaissance et l'engagement au service de l'action »
Sommet mondial sur le développement durable (Sommet de Johannesburg)	26 août - 4 septembre 2002	Johannesburg, Afrique du Sud	Action pour relever les défis complexes, dont l'amélioration des conditions de vie et la protection de nos ressources naturelles
Conférence des ministres africains de l'éducation (MINEDAF VIII)	2 - 6 décembre 2002	Ile Maurice	
Examen à moyen terme de la CONFINTEA	Fin 2003		Le thème principal sera l'alphabétisation dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie
Sommet mondial sur la société de l'information - 1ère phase	Décembre 2003		L'alphabétisation et l'éducation de base comme outils élémentaires pour apprendre grâce aux TIC et y avoir accès
Forum universel des cultures	Mai 2004	Barcelone, Espagne	L'EPT et l'expression et le patrimoine culturels
Sommet mondial sur la société de l'information - 2ème phase	2005		
[Liste non définitive]			

## 6. Tableaux récapitulatifs de l'aide des donateurs classée par domaines et par pays

[Voir pages annexes]